



## DOSSIER INONDATIONS ET INCENDIES : DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES NATURELS P9

**VIE COMMUNALE**  
Conseil municipal  
Présentation de l'Agenda  
P4

**CULTURE**  
L'Espace des Arts et  
de la Culture rayonne !  
Calendrier de l'Avent  
P15

**VIE SCOLAIRE**  
Inscriptions Séjours Jeunes  
CLSH Enfants  
P24

# EDITO

## EDITO



Chères Biotoises, Chers Biotois,

Cette nouvelle année est accueillie, en couverture de votre « Biot Infos », avec les couleurs, les mots et le talent d'Eric CORBIER, artiste et professeur à l'Espace des Arts et de la Culture. Il nous rappelle l'importance de valeurs simples telles que le partage, le respect et la fraternité, toutes sources de joies, celles de donner comme celles de recevoir.

Année 2007 qui permettra à votre Conseil Municipal de poursuivre inlassablement ses projets sources de solidarité et d'efficacité.

Solidarité, par exemple, envers ceux qui sont menacés par les inondations ou les incendies en réalisant, tour à tour, les investissements nécessaires à leur protection, envers les personnes âgées et les mal logés en travaillant au développement des habitations et des services nécessaires.

Efficacité de l'action publique avec des projets tels que l'aménagement d'un nouveau parking sur le terrain de la ville de Bagneux que nous avons acquis en décembre (juste à côté du stade Pierre bel), la mise aux normes du bâtiment de la Poterie du vieux Biot dont vous êtes tous devenus propriétaires en 2006, l'embellissement du vieux village avec la rénovation de la rue de la poissonnerie ou encore la sécurisation de cheminements piétons et le réaménagement de la route départementale à proximité du centre du village.

Année 2007 au cours de laquelle nous aurons également à effectuer des choix essentiels au niveau de l'organisation de nos institutions nationales. Elections Présidentielle et Législatives sont fréquemment l'occasion de cultiver nos divergences et, souvent, d'exacerber ce qui peut nous séparer.

Le voeu que je formulerai alors, pour BIOT comme pour chacune et chacun d'entre vous, sera, qu'au-delà de ces débats nationaux indispensables, nous puissions conserver ici, au sein de notre village, une même volonté de rester rassemblés pour que notre vie quotidienne s'améliore sans cesse, pour que la qualité des liens qui nous unissent soit préservée, et pour que nous poursuivions, ensemble, la construction d'un avenir qui nous ressemble.

Excellente année à tous de ma part et de celle de tout votre Conseil Municipal.

François-Xavier BOUCAND  
Votre Maire

## DOSSIER 2007

Carte de vœux 2007

Cette année c'est Eric Corbier qui signe la carte de vœux de la commune. Cette œuvre est un assemblage de morceaux de tissus teintés, collés et retravaillés.

Ce collage est l'image de notre civilisation dans toutes ses diversités, la multiplicité recréant l'unité dans le respect des différentes couleurs et des différentes formes. Le thème général est celui de la joie en espérant que le public se sentira touché par ces énergies positives que sont le respect, la fraternité, la joie et le partage.

Eric Corbier  
Artiste biotois



## BIOT infos

**MAGAZINE D'INFORMATIONS**  
édité par la ville de BIOT

**Directeur de la publication et  
de la rédaction**  
François-Xavier Boucand, Maire

**Conception-rédaction**  
Service communication  
Contact 04 92 91 55 95  
www.biot.fr  
email : infos@biot.fr

**Infographie / Mise en page**  
OPS2 / Service Communication

**Impression**  
Graphic service

**Photos**  
Couverture :  
Eric Corbier, «Joie», novembre 2006  
N°ISNN : 1250-7415

**Remerciements**  
Comité de relecture  
Associations biotoises  
Services municipaux

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

### VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Conseil municipal du 22 novembre 2006	4
Inauguration de la médiathèque communautaire	7
Présentation de l'agenda municipal	8
Toyota Europe : un centre de design créatif	9
Fête du Mimosa : le village se parera de jaune	10
Jeux de Sophia : Après l'été,... l'hiver !	10

### SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Téléthon 2006	11
Art et Handicap	12
L'ABC du S.E.L. de Biot	12
La Croix Rouge française recherche des bénévoles	13
Journée de bienvenue à l'AVF de Sophia Antipolis	14
Les ateliers d'ADAPT in France	14

### CULTURE, ART, ARTISANAT

Premier Bain en Bibliothèque pour les animateurs du CLSH	15
Des chiffres pour les lettres / Agenda	15
Calendrier de l'Avent : une fête réussie !	16
Cinéma à l'Espace des Arts	18
Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture	18
Inauguration du théâtre La Parenthèse Magique	19
L'Espace des Arts et de la Culture rayonne !	19
Concert de Midi de Sophia	19
Club Micro-Informatique de Biot / Histoires de Pot !	20

### PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Décéates et Oxybiens	21
La vie du musée	22
Fête de la châtaigne	23
Cuisine biotoise d'antan... et d'aujourd'hui	23

### VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Inscriptions séjours jeunes vacances de février	24
Inscriptions centre de loisirs ados vacances de février	24
Inscriptions centre de loisirs enfants vacances de février	25
Superbe exposition du petit atelier	26
Toujours plus d'élan avec Coup de Pouce / Clin d'oeil	26

### ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Améliorons ensemble la ligne 21	27
Précisions sur le règlement intérieur du réseau envibus	27
Projets de comités de ligne réseau envibus	27

### VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Saveurs du Viêt-Nam sur le marché hebdomadaire	28
--	----

### SPORTS

Vous avez dit yoga ?	28
Vive la randonnée / Dojo biotois	29
Tour d'horizon de l'union sportive biotoise	29

### ETAT CIVIL

Des nouveaux bureaux pour l'état civil	30
Le recensement est utile à chacun de nous	30

### CARNET

	30
--	----

### INFOS PRATIQUES

Menus des écoles	31
Nouveau	32
Petites annonces	33

### AGENDA, BLOC NOTES

	34
--	----

# VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

## BUDGET PRIMITIF 2007 : NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX PROJETS

Après le Débat d'Orientations Budgétaires de novembre, le conseil municipal du 13 décembre 2006 a voté le Budget Primitif 2007 (BP 2007) de la ville et de l'assainissement.

Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du conseil municipal de novembre 2006 (voir Biot Infos de novembre), le BP prévoit :

- la stabilité des charges de fonctionnement courant des services pour la quatrième année consécutive,
- la stabilité des taux des taxes d'habitation, foncière sur le bâti et le non-bâti,
- le maintien d'un haut niveau de services (jeunesse, activités culturelles, CLSH, service social, animations FISAC...) ou l'augmentation de la qualité de service avec l'ouverture du centre multi-accueil de St Philippe,
- la poursuite d'un programme d'investissements soutenu, notamment en matière de travaux (parking de Bagneux, lutte contre les inondations, assainissement...),

### Budget primitif 2007 - Ville

DEPENSES		RECETTES		
F O N C T	Charges à caractère général	2 308 000,00	Produits domaine et services	679 000,00
	Charges de personnel	7 681 287,13	Impôts et taxes	10 145 459,00
	Autres charges de gest. courante	1 756 828,38	Dotations et participations	1 698 500,00
	Charges financières	317 620,67	Autres produits gest. courante	62 100,00
	Charges exceptionnelles	1 000,00	Produits exceptionnels	125 000,00
	Impôts et taxes	130 000,00	Atténuation de charges	4 000,00
	Virement à la section d'invest.	537 322,82		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>12 732 059,00</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>12 732 059,00</b>	
I N V E S T	Emprunts et dettes assimilées	647 296,57	Virement du fonctionnement	537 322,82
	Total dépenses d'invest. TTC	889 670,00	TLE	120 000,00
			Subventions d'investissement	95 544,00
	<b>Total dépenses d'investissement T.T.C.</b>	<b>1 537 266,57</b>	FCTVA	230 000,00
		CESSION D'IMMOBILISATION	40 000,00	
		Emprunt	514 399,75	
		<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 537 266,57</b>	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>14 269 325,57</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	
			<b>14 269 325,57</b>	

- la poursuite de la démarche de recherches d'économies sur les charges de fonctionnement courant, notamment en regroupant

les dépenses des services dans le cadre de marché publics (fournitures de bureau, assurances...).

## QUESTIONS/REPONSES

### Pourquoi le budget primitif est-il voté en décembre ?

Depuis 2005, le budget de la commune d'une année est voté au mois de décembre de l'année précédente. Ainsi, les services commencent l'année en connaissant le budget qui leur est alloué, ce qui permet de maîtriser les charges de fonctionnement courant.

### Comment le budget primitif est-il construit ?

A partir de la rentrée, les services établissent leur budget prévisionnel en fonction des orientations fournies par la municipalité. En octobre-novembre, une série d'entretiens se déroulent avec

les différents services concernés, le Maire, la première adjointe et l'adjoint aux finances, puis les arbitrages et ajustements ont lieu lorsque tous les budgets des services ont été présentés. Le budget de la ville est ensuite construit par les services en intégrant les dépenses et les recettes connues. Le budget d'une commune est obligatoirement équilibré, c'est-à-dire que les recettes égalent les dépenses. Le respect du principe de prudence implique donc que les recettes soient sous-évaluées et que les dépenses soient surévaluées.

### Qu'est-ce que le budget supplémentaire ?

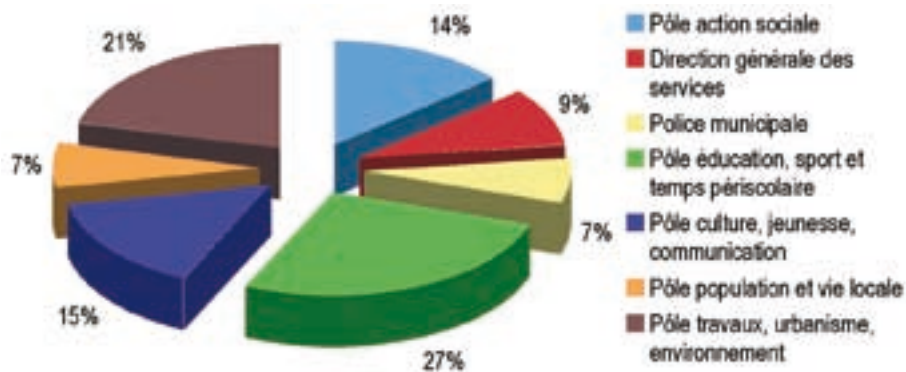
Lorsque le conseil municipal vote le budget 2007, le budget de l'année en cours n'est pas encore clos. Le solde du budget 2006 ne

sera connu qu'à la fin du mois de mars 2007, à la publication du compte administratif. Celui-ci qui récapitule les dépenses et recettes totales de l'année, et dégage un résultat positif (puisque le budget a été construit en respectant le principe de prudence) et met éventuellement en évidence les restes à réaliser, c'est-à-dire des dépenses ou des recettes non réalisées correspondant à des projets qui ont commencé mais ne sont pas terminés à la clôture de l'année. L'objet du budget supplémentaire est donc de réintégrer dans le budget de l'année en cours le résultat du budget de l'année précédente en l'affectant, en priorité, compte tenu de la politique conduite à Biot, aux investissements.

## ■ FONCTIONNEMENT

La section "Fonctionnement" du budget primitif comprend les dépenses courantes des services, l'entretien des biens communaux, les charges de personnels, les intérêts de la dette... Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement du produit du domaine et des services, des impôts et taxes et de dotations et subvention de l'Etat, de la Région, du Département ou encore de la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis.

Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à un montant de 2 308 000 €, stable pour la quatrième année consécutive. Elles se répartissent comme suit. Les charges de personnel



Charges de personnel : 7 681 287,13 €

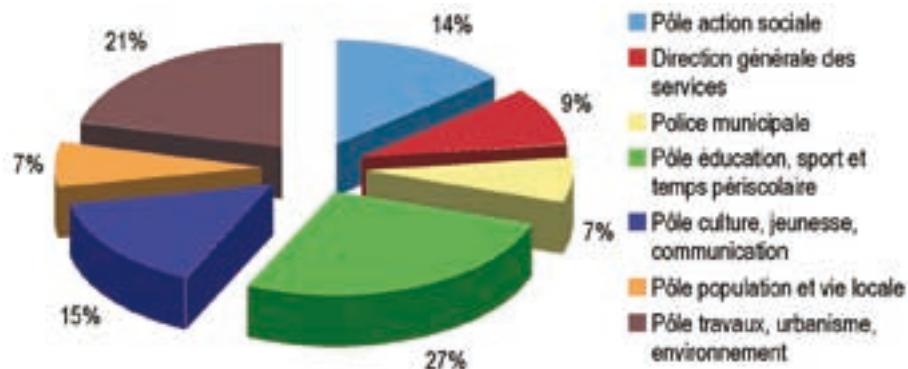
augmentent par rapport à 2006, cela étant principalement dû aux recrutements du centre multi-accueil de St Philippe, à l'augmentation des activités du CLSH et aux recrutements prévus (gardien de police municipale, service assainissement...).

Les "autres charges de gestion courante"

comprennent les participations de la commune à différents organismes intercommunaux (260 000 €), au Service Départemental d'Incendie et de Secours (420 000 €), à la Caisse des Ecoles (108 000 €), au CCAS (236 000 €), aux subventions aux associations (455 000 €)...

Le solde entre les dépenses et les recettes de fonctionnement permet de financer les dépenses d'investissement.

Le montant du virement à la section d'investissement (autofinancement) est de 537 322 €. Il sera fortement augmenté, comme vu ci-dessus, lorsque le solde de l'année 2006 pourra, lui aussi, être affecté aux investissements grâce au budget supplémentaire.



Charges de fonctionnement courant : 2 308 000,00 €

## ■ INVESTISSEMENT

La section "Investissement" du budget primitif comprend les travaux, les acquisitions d'équipements durables, de terrains et les études et le remboursement du capital de la dette. Les recettes proviennent de l'autofinancement, des subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis, de diverses taxes et éventuellement de l'emprunt.

Les dépenses d'investissements du BP 2007 sont constituées de 889 970,00 € de travaux, acquisitions et études et de 647

296,57 € de remboursements d'emprunts, soit un total de 1 537 266,57 €. L'emprunt programmé ne sera, en fait, pas réalisé, grâce aux ressources du budget supplémentaire. Les dépenses inscrites au budget sont celles qui devront être engagées avant le budget supplémentaire prévu fin mars, qui complètera notamment la liste des investissements en fonction du résultat du budget 2006. Le dossier "Travaux" du Biot Infos de février a largement présenté le programme des travaux 2007, dont les principales priorités sont :

- la poursuite de la lutte contre les inondations, avec l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des bassins des Horts (170 000 €), le traitement du

passage du vallon des Horts sous le chemin des Prés (30 000 €), la maîtrise d'œuvre du calibrage du vallon des Horts (10 000 €),

- la réalisation de nouveaux parkings : aménagement du terrain acquis auprès de la ville de Bagnaux (140 000 €), maîtrise d'œuvre du parking sous-Barri (20 000 €), programmation parkings des Bachettes (10 000 €),
- au Village, réfection rue de la poissonnerie (130 000 €),
- à St Julien, terrains pour l'aménagement de l'entrée du chemin (35 500 €),
- aménagement d'un chemin piétonnier entre les quartiers de la Chèvre d'Or et St Philippe (43 000 €).

Joachim Pellegrino,  
Adjoint au Maire délégué aux finances

## LA COMMUNE A ACQUIS LA POTERIE DU VIEUX BIOT FIN SEPTEMBRE 2006.

Octobre, novembre et décembre ont permis de faire les premiers diagnostics techniques du bâtiment afin de vérifier l'état du bâtiment.

Ce lieu est dédié à la culture et à la jeunesse, il répondra aux objectifs définis avec toutes les personnes qui ont participé à l'étude Culture partagée :

### LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

- faciliter la découverte et l'appropriation de toutes les formes de culture contemporaine et d'autres cultures
- enraciner les artistes et les arts dans la vie de la commune et conforter l'image et la notoriété de « Ville et métiers d'art »
- développer des activités festives et conviviales accessibles à tous
- développer des activités culturelles construisant du lien social entre générations, entre quartiers, entre communautés
- offrir aux jeunes un lieu de rencontre et d'activités adapté à leurs besoins et à l'objectif naturel de pleine participation à la vie culturelle et festive de la commune.

### La poterie accueillera différents pôles d'activité :

#### LA CRÉATION ARTISTIQUE

- Des expositions temporaires ouvertes sur toutes les formes de cultures et pratiques artistiques
- Une exposition permanente visant à valoriser la création artistique locale, cette exposition pourrait soit être véritablement permanente, avec une salle qui lui serait dédiée, soit s'insérer dans la programmation des expositions et revenir de façon récurrente
- Un ou des ateliers d'artistes
- Des activités d'enseignement
- Des activités proposées par les associations

#### LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE PROXIMITÉ

- concerts, conférences, débats, café théâtre avec une salle qui répondra aux contraintes techniques d'une telle programmation

#### LA VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE

Créer une dynamique transversale dans le domaine de la culture en renforçant le lien social et la convivialité composante essentielle de la vie locale, en offrant aux associations et à la mairie un (ou des) lieu(x) de réunion et d'activités partagé(s).

#### LA JEUNESSE

Ce lieu permettra d'abriter les activités du service jeunesse, de développer des partenariats transversaux, de tisser des liens entre les générations et entre les différents publics.

- activités de loisirs
- Point information jeunesse,
- lieu de réunion,
- lieu d'accueil et d'écoute personnalisés

#### LES SERVICES COMMUNAUX

Les bureaux des services culturels et de la jeunesse

#### UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ

avec si possible une cafétéria buvette.

A partir de cette définition des besoins, un bureau d'étude va élaborer un programme de réhabilitation du bâtiment qui devra répondre aux objectifs qui sont fixés.

Ce programme nous permettra de chercher un architecte qui mettra en œuvre la réhabilitation.

Selon l'évaluation du coût des travaux, cette réhabilitation pourra se faire en plusieurs phases.

Vous serez informés régulièrement de l'avancée du dossier dans les prochains Biot Infos.

## TRAVAUX ROUTE D'ANTIBES : MISE EN SECURITE



Dans le cadre de la mise en sécurité de la vieille route d'Antibes, du carrefour des 4 chemins au pont Muratore, la commune a réalisé des acquisitions foncières, dont la parcelle numéro 153, qui fera l'objet d'une démolition d'une maison d'habitation, entre le 26 février au 9 mars. La circulation sera momentanément perturbée

pendant cette période. La commune invite les automobilistes à utiliser la route de la mer par le carrefour de la romaine pour éviter tous désagréments.

Vous remerciant de votre compréhension. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au services techniques : **04 93 65 12 21.**

## CENTRE DE VIE DE ST PHILIPPE : LES TRAVAUX ONT COMMENCE



novembre Duis aliscil issequam, sim iriustie dolent augue dip eu facin hendrerors dipsusto con veliquisl iureet utat. lliquipit ullamco mmoloreet velit at autpatu mmodolorem nulla facil eugait, venim dolorting ea feugiat, sustrud modolor si. ls nit ing et inim vullan volut augiam, corper sum eugait velit alit am dion eum



## CONFÉRENCE DE PRESSE DÉDIÉE AU LANCEMENT DU 1<sup>er</sup> FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART DE BIOT « COULEURS CHACOK »

“ En effet, journalistes et personnalités locales issus de tous horizons ont été les témoins privilégiés de la signature du partenariat qui lie désormais CHACOK et le FISAC\*, initiateurs du projet 1er Festival des Métiers d'Art « Couleurs CHACOK ». En présence de François-Xavier Boucand, Maire de Biot, de Guy Chenu, PDG de CHACOK et des partenaires du FISAC\*\*, le 1er Festival des Métiers d'Art « Couleurs CHACOK » est officiellement lancé ! Plus de 5 000 amateurs d'art, esthètes et férus de mode sont déjà attendus le 24 juin prochain dans les rues du vieux village de Biot pour un festival... hors norme !

Initialement érigé sous le sceau du partage, cette conférence était l'occasion d'exposer et de conforter les objectifs du festival

et de dévoiler, en avant-première, aux médias quelques uns des projets phares du festival.

\* *Fonds d'intervention service artisanat commerce*

\*\* *Ville de Biot, UFMB, CCI Nice Côte d'Azur, CMA 06*

### L'ÉTÉ... SELON CHACOK

Plus que jamais, CHACOK a été victime de son succès ! Al'issue de la conférence de presse, plus de 250 personnes se sont pressées pour assister en avant-première à la présentation de la collection CHACOK printemps-été 2007 dans les salons du Mas de Pierre et... finalement deux défilés ont été réalisés coup sur coup ! Challenge totalement réussi pour la maison de mode puisque l'effet « CHACOK » s'est une nouvelle fois produit ! La collection CHACOK printemps-été 2007 a été savourée dans une ambiance

exaltée et effervescente... Cette collection aurait-elle mis les sens sans dessus dessous ?!

### AUTRE SAISON... AUTRE VOYAGE !

La douceur des paysages de l'Indonésie, la tiédeur des îles sous le vent et les coloris des fleurs tropicales imprègnent l'ambiance de la collection CHACOK pour l'été 2007.

Un nouveau voyage nonchalant entre les terres boisées et chaudes et les mers mystérieuses, au détour de cahutes de paille et d'arbres immenses.

Entrelacement de feuillages et d'herbes hautes, au bord de rivières dont les flots passent des bleus aux verts jaunés par le sable...

Magie des noms qui évoquent la douceur de vivre, entre Mékong, Siam et Laos...

Mais aussi une balade dans la ville active et moderne, pour une silhouette tonique et nette, une énergie dégagée par des impressions graphiques et colorées...

Pour une femme actuelle, curieuse et voyageuse, gaie et passionnée dont le chic s'inspire de la beauté du monde... ”

## LE 1<sup>er</sup> FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART SERA DONC... COULEURS CHACOK !



## LE MIMOSA A FAIT LE PLEIN DANS LE VILLAGE !

“ Un rendez-vous pleinement réussi. Guirlandes et décorations confectionnées par les amis du Comité des Fêtes et Traditions Biotoises, habillaient le village de la couleur jaune mimosa, synonyme de joie, son parfum inondait toutes les rues et places de notre cité. Ciel bleu, douceur du temps ont accompagné toute la journée l'évolution des groupes folkloriques, fanfares, chars et carnavaliers, parmi une foule innombrable en liesse sous les confettis et la fleur de Mimosa. Le vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes a rassemblé Biotois et touristes dans une ambiance conviviale et chaleureuse qui nous est chère. La place de Gaulle, animée par le duo Céline et Jeff de Riviera Music, a retenu la foule jusqu'à 17h autour de musiques et danses. Nous tenons cette année encore à remercier les familles Bel-Gaidoz pour le don du mimosa qui a fleuri notre village, la municipalité, le service communication, l'office de tourisme, la police municipale, les services techniques et particulièrement tous les agents du service espaces verts pour leur précieux concours ainsi que tous les bénévoles qui oeuvrent à la réussite de cette manifestation. A l'année prochaine. ”

*La Présidente,  
Josette Roux*







## INONDATIONS ET INCENDIES :

DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE  
LES RISQUES NATURELS



Nous vous l'annonçons dans le Biot Infos de février, le dossier de ce mois est consacré aux travaux de prévention contre les risques naturels. La lutte contre les inondations d'une part, avec des nouvelles des chantiers des vallons des Combes et des Horts, mais également le Plan de prévention des risques d'incendies de forêt (PPRIF), dont l'enquête publique débute le 12 mars prochain. Avec les acteurs de ces grands projets mais aussi des riverains, nous ferons le point sur ces travaux à marquer d'une (de plusieurs ?) pierre blanche...

## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

La lutte contre les inondations reste un problème majeur pour la commune et chaque épisode pluvieux est vécu avec appréhension par les habitants des quartiers régulièrement sinistrés par les vallons des Combes et des Horts. Il aura fallu presque six ans pour que le projet de bassin de rétention

sur le vallon des Combes soit enfin une réalité.

Après quelques longueurs administratives, le chantier se déroule dans de très bonnes conditions et se terminera prochainement.

Les travaux pour sécuriser les riverains de ces vallons ne sont

cependant pas terminés. La prochaine étape devant être la création d'un deuxième bassin de rétention sur le vallon des Horts ainsi que son recalibrage (en collaboration avec la commune d'Antibes) puis le recalibrage du vallon des Combes.

## LE VALLON DES COMBES :

### TROIS BASSINS POUR « LISSER » LE FLUX D'EAU



Rappelons-le, le chantier a débuté en juillet dernier avec le débroussaillage du site puis, en septembre, son terrassement. Le budget de ces travaux, subventionnés à 76,3 %\*, se porte à 1,3 millions d'euros. La fin des travaux est prévue en mai prochain. Yann Pastierik, responsable « Réseaux et grands travaux », nous explique la technique utilisée :

« l'objectif est de construire des bassins de rétention d'eau avec débit de fuite constant : ce sont des bassins écrêteurs de crue qui permettent de « lisser » le débit et ainsi de contrôler l'écoulement de l'eau de façon à éviter les débordements en aval du bassin (voir l'encadré). Près de 16 000 m<sup>3</sup> d'eau pourront désormais être régulés ; ce volume permet d'écrêter une crue centennale (qui a une chance sur 100 de survenir tous les ans). Un aménagement paysager permettra, dans le temps, d'intégrer l'ouvrage à l'environnement existant. Pour améliorer encore le niveau de protection dans les zones urbanisées, il restera à procéder au recalibrage du vallon afin de supprimer les zones de rétrécissement sur le trajet de l'eau ».

Parallèlement, ce chantier sera l'occasion d'améliorer les accès, de créer une route de deux voies ainsi que des cheminements piétonniers. Une aire de retournement et d'arrêt des bus a déjà été aménagée. Les bassins et la route achevés, le quartier prendra un tout autre visage...

\* : subventions de l'État (DIREN et loi Barnier), de la région Provence Alpes Côte d'Azur, du Conseil général 06 et de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis.

## LES INTERVENANTS !

**Maîtrise d'œuvre :** Safège Environnement (Nice)

**Coordinateur SPS :** Norisko (Antibes)

**Bureau de contrôle :** Apave Sudeurope (Sophia-Antipolis)

**Entreprises adjudicataires :**

- terrassement,  
génie civil et VRD :  
Razel (Vitrolles)  
et Gagneraud  
(Antibes)

- aménagements  
paysagers : ISS  
Espaces Verts  
(Nice)



## LES BASSINS ÉCRÊTEURS DE CRUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Ces bassins sont des barrages qui ne se remplissent que lors de crues importantes pour réduire le débit du cours d'eau en aval. Dans le chantier des Combes, trois bassins ont été creusés. Le 1<sup>er</sup> bassin, de part et d'autre du pont, est un mètre plus haut que le 2<sup>e</sup> bassin, lui-

même un mètre plus haut que le 3<sup>e</sup>. En cas de grosses intempéries, le 1<sup>er</sup> bassin se remplira tout en s'écoulant dans un débit limité et constant vers le 2<sup>e</sup> bassin qui lui-même se remplira petit à petit et s'écoulera dans le 3<sup>e</sup>.



Début de crue



Milieu de crue



Milieu de crue



Fin de crue



## AU PLUS PRÈS DU TERRAIN, ENTRETIEN AVEC MICHELE PETROLO, CHEF DE CHANTIER



« Malgré l'humidité et la terre du site difficile à travailler, le chantier avance bien. Il faut dire que nous avons sept conducteurs d'engins, quatre maçons et sept machines à notre disposition ! Nous avons évacué 10 000 m<sup>3</sup> de terre, refait le pont et bien entamé l'enrochement sur le côté des bassins. Par ailleurs, nous avons déjà fait des essais d'étanchéité et de compactage sur les digues. Tout fonctionne bien et, même si cela n'était pas prévu, les intempéries de décembre ont permis, avant même la fin des travaux, de prouver leur efficacité ! »

## L'AVIS DES RIVERAINS



**Elisabeth, Jeu de la Baume**

« Je ne suis pas du tout gênée par le bruit, les hommes travaillent dans des horaires corrects. Le seul souci est la circulation le matin et le soir quand bus et camions arrivent en même temps mais rien de très important. Les gars du chantier assurent ! »



**Muriel, Jeu de la Baume**

« Je travaille dans le quartier mais je ne suis pas du tout embêtée par les travaux. Même quand la route était coupée, il restait toujours le passage piétonnier qui nous permettait de circuler. Les ouvriers sont respectueux, ils nettoient systématiquement la route. Je suis très contente, c'est un beau chantier... »

## ■ VALLON DES HORTS : LA PHASE DE CONCEPTION DU PROJET EST BIENTÔT ACHEVÉE

Les prescriptions techniques quant à la réalisation du bassin de rétention du vallon des Horts touchent à leur fin. Pour mener à bien ses travaux, la commune devra acquérir certains terrains et est actuellement en pourparler avec les propriétaires. Si aucun accord amiable n'était trouvé, elle pourrait lancer, au cours du second semestre 2007, une procédure réglementaire de déclaration d'utilité publique du bassin, afin d'obtenir l'emprise foncière des terrains.

Par ailleurs, dans le cadre du PAPI\*, Biot et Antibes ont fait une demande conjointe de subvention au ministère de l'environnement. Les villes devraient recalibrer le vallon et supprimer la « baïonnette des Horts » (sur la commune d'Antibes juste après l'autoroute) et faciliter ainsi l'écoulement de l'eau.

\* Plan d'Action de Prévention des Inondations

zone d'implantation du bassin des Horts



## ■ PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIES DE FORET

Depuis un peu plus d'un an maintenant, la commune a été confrontée à un nouveau dossier concernant les risques naturels : le PPRIF ou Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt. S'il ne s'agit en aucun cas de nier ou minimiser les risques liés aux incendies de forêt, les Biotois ne

pouvaient accepter un plan imposé par les services de l'Etat sans concertation préalable. Ce plan, en plaçant de nombreuses habitations en zone à risque, rendait leur protection difficile, ce qui est inacceptable. Après toute une année de concertation et sous la pression des Biotois et de certains

élus, ce plan a été revu et amélioré. Il n'est toutefois pas toujours pas acceptable en l'état. En effet, un certain nombre de secteurs restent à sécuriser.

La prochaine étape est maintenant l'enquête publique, à laquelle la commune invite les Biotois à participer activement.

## ■ LE POINT SUR LE PPRIF AVEC BARBARA KLEING RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME

« En décembre 2005, quand nous avons reçu la première version du plan, nous avons incité les gens à nous écrire pour faire leurs réclamations. 135 lettres nous sont parvenues, représentant un nombre supérieur de personnes puisque certaines étaient des pétitions collectives. Nous avons transmis l'intégralité de ces courriers à la DDAF\* et au SDIS\*\*. Depuis, le nouveau plan a été élaboré et a été arrêté par le préfet le 17 janvier dernier. Il ne pourra plus être

modifié jusqu'à l'enquête publique qui se tiendra du 12 mars au 13 avril inclus. C'est à ce moment qu'élus et citoyens pourront faire toutes leurs remarques, remarques qui seront examinées par un commissaire enquêteur. »

Est-il besoin de le rappeler, le texte est disponible sur le site Internet de la commune.

\* : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt  
\*\* : Service départemental d'incendie et de secours

PHOTO  
manquante

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 12 mars au vendredi 13 avril inclus.  
Mairie de Biot – 10 route de Valbonne  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf  
samedis, dimanches et jours fériés.

**Permanences du commissaire enquêteur :**  
26 mars, 4 avril et 13 avril de 9h30 à 12h et  
de 14h à 16h30. Le registre sera clos le 13  
avril à 16h30.

## REPÈRES

L'élaboration d'un PPRIF est décidée par l'État afin de protéger les personnes et les bâtiments des risques naturels. Plus précisément, le plan a pour objectifs :

- de réduire le nombre de personnes exposées au risque ;
- d'améliorer la sécurité des personnes exposées ;
- de limiter les dommages aux biens et aux activités.

Ces objectifs conduisent à :

- limiter ou interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses ;
- prescrire la réalisation d'équipements visant à améliorer la défense contre l'incendie ;
- limiter les probabilités de départ de feu.

## DÉLIBÉRATION DU 13 FÉVRIER 2007

Le Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt (P.P.R.I.F.) de la commune de Biot a été prescrit par arrêté préfectoral du 5 juin 1996, conformément au code de l'environnement.

Le P.P.R.I.F., établi par l'État, a valeur de servitude d'utilité publique. A ce titre, il doit être annexé au Plan Local d'Urbanisme et les zones de risques naturels doivent apparaître dans les documents graphiques du PLU.

Sans concertation sur les données à prendre en compte, ni sur les choix à opérer pour aboutir à une véritable protection des habitants et des biens, un projet a été porté à connaissance de la commune, par un courrier du 17 novembre 2005, reçu le 9 décembre 2005 (rendant le projet immédiatement opposable en vertu de l'article L562-2 du code de l'environnement).

Depuis cette date, la commune, toutes parties prenantes confondues, Conseil Municipal, élus référents, associations de quartiers et propriétaires se sont mobilisés.

Leur objectif a été, d'une part, de conduire les autorités de l'État, et en particulier la Direction Départementale de l'Agriculture, à prendre en compte les données réelles constatables sur le terrain (existence de constructions, cadastre à jour, réalité des boisements, ...) et, d'autre part, à préparer une seconde version du projet qui mobilise les habitants et la municipalité en direction de la protection des personnes et des

## LE PPRIF, UNE PRIORITE POUR LA COMMUNE

Le 13 février dernier, c'est à l'unanimité que l'ensemble des membres du Conseil Municipal ont émis un avis défavorable au plan de prévention des risques d'incendies de forêt (PPRIF) reçu en mairie en janvier en approuvant la délibération suivante.

biens au lieu de voir l'ensemble de la commune mettre son énergie contre ce projet.

De nombreuses réunions, visites sur les lieux, courriers, pétitions et arbitrage préfectoral ont permis de progresser vers un second projet, à nouveau d'application immédiate, dont le plan, sans le règlement, a été présenté dans ses grandes lignes par l'État le 18 décembre 2006, sans autorisation de diffusion compte tenu de son caractère incomplet.

Le dossier complet a été reçu en Mairie le 2 janvier 2007 et sous une forme numérique diffusable une semaine plus tard.

### Ce projet comprend :

- Le rapport de présentation,
- Le règlement,
- Le plan de zonage sur un fond cadastral,
- La carte des aléas d'incendies de forêt,
- La carte des enjeux d'occupation du sol (habitat),
- La carte des enjeux d'occupation du sol (voirie),
- La carte des travaux à réaliser.

Son contenu s'appuie plus largement que le précédent sur les réalités communales tout en conservant certaines options erronées.

### Il présente :

- de nombreuses zones classées en B1 et B2 (zones bleues du plan) qui peuvent disposer de toutes leurs possibilités de construction autorisées au P.L.U. de la commune sous réserve de disposer alors des

protections considérées comme nécessaires.

- des espaces classés en B0 disposant d'un délai de 5 ans pour être sécurisés, avec pour éventuelle sanction, dans le cas où les travaux ne seraient pas réalisés, le fait de rejoindre ceux classés en zone rouge.
- de très nombreuses zones naturelles et certains lieux habités ou certains terrains constructibles au P.L.U. classés en rouge.
- la définition de mesures de prévention, de protection et de sauvegarde incombant à la commune.

L'élaboration de ce document étant, du point de vue de l'administration, achevée, le Préfet des Alpes-Maritimes souhaite recueillir, dans un délai de deux mois, l'avis du conseil municipal, préalablement à sa mise à l'enquête publique.

Il a toutefois rendu le Projet reçu le 2 janvier 2007, opposable aux tiers le 17 janvier, sans disposer de l'avis du Conseil Municipal.

### **L'examen attentif de ce document indique toutefois qu'il ne peut rester en l'état.**

Il conserve, en effet, des options qui ne peuvent être acceptées, ni par le Conseil Municipal au titre de la sécurité de tous les citoyens de BIOT, ni par les habitants dont les constructions sont

considérées comme ne pouvant être définitivement protégés.

Il présente également des dispositions profondément irréalistes destinées, théoriquement, à protéger les zones classées en bleu ou en B0 (voies périmétrales en forte pente en contiguïté d'espaces non boisés par exemple).

Ces prescriptions étant irréalisables conduisent non seulement à condamner l'évolution des quartiers considérés mais également à voir les habitants ne pas effectuer les travaux qui auraient pu être définis d'une façon plus appropriée.

De la même façon, on y relève des classements en zone rouge alors que toutes les protections peuvent être réalisées.

Le projet conserve ainsi, en zone rouge, des habitants et des propriétés considérés comme suffisamment menacés pour qu'il leur soit interdit de reconstruire leurs habitations en cas de destruction par un feu de forêt.

Ceci revient à dire implicitement qu'ils sont en insécurité majeure vis-à-vis de ce risque, situation que les élus ne peuvent accepter.

Il est donc incontournable de définir les conditions de leur véritable sécurité et d'en tirer toutes les conclusions, en particulier la définition concrète et réaliste des travaux à effectuer et le classement qui en découlera dans le plan de zonage.

## **APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

- D'émettre un profond regret quand à la méthode suivie par les services de l'Etat, créant les conditions d'un conflit sur des documents à débattre après leur publication au lieu d'avoir engagé la concertation prévue par les textes régissant les P.P.R. ; méthode encore illustrée par l'arrêté Préfectoral du 17 janvier rendant le projet opposable aux tiers avant l'avis du Conseil Municipal,

- De prendre acte des améliorations techniques apportées au premier projet de P.P.R.I.F. permettant d'engager la poursuite du dialogue nécessaire avec les autorités de l'Etat sur des bases plus claires et plus réalistes qu'au vu de la version précédente de ce plan,

- De refuser que de nombreuses constructions ou terrains à bâtir continuent à se trouver, même à long terme, sans possibilité de constructibilité soit à cause d'un classement en zone rouge alors qu'ils sont protégeables, soit à cause de prescriptions irréalistes en zones bleues ou B0,

- D'émettre, en conséquence, un avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts reçu en Mairie le 2 janvier 2007 avec pour but de poursuivre, avec les services concernés de l'Etat, l'amélioration de ce projet dans le sens de la mobilisation de toutes les énergies contre le risque incendie de forêt et de la responsabilisation complète de toutes les parties concernées..

- De demander, avant sa mise à l'enquête publique, la révision du projet de l'Etat de PPRIF sur les espaces construits, et dans certains cas, à construire, classés en zone rouge en les plaçant en B0 et en définissant les mesures de protections réalistes à y réaliser



afin de permettre aux habitants qui s'y trouvent d'y vivre en toute sécurité,

- De demander, également avant sa mise à l'enquête publique, la révision du projet de l'Etat de façon à rendre réalistes et donc réalisables toutes les protections liées aux zones bleues et BO,

- De décider de la consultation d'un bureau d'étude spécialisé qui pourra, dans cet objectif, apporter aux habitants des espaces à protéger les conseils et compétences nécessaires à l'énoncé de règles appropriées à leur protection,

- De décider de la réalisation, par la commune de BIOT, des mesures de prévention qui lui incomberont,

- Et en conséquence, de demander à Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes de rapporter l'arrêté du 17 janvier 2007 rendant le projet de P.P.R.I.F. opposable aux tiers afin que toutes les améliorations possibles soient apportées sans délai à ce projet .



# SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

## SENIORS : LES ANIMATIONS DE MARS DU CCAS

### CRÉATION D'UN SECOND GROUPE DE YOGA

Pour répondre à la demande des seniors biotois, le conseil d'administration du CCAS met en place de nouvelles séances de yoga qui seront également encadrées par le professeur, les jeudis de 14h30 à 15h30, à partir du jeudi 8 février 2007.

Le premier groupe est maintenu les lundis de 9h30 à 10h30.

### COMMENT PROCÉDER POUR VOTRE INSCRIPTION ?

**Lieu :** secrétariat du CCAS « Les Glycines » 6 bis, chemin neuf 1<sup>er</sup> étage.

**Permanences :** lundi et vendredi matin de 8h30 à 12h30 ; mardi après midi de 13h30 à 17h

**Montant de la participation trimestrielle :** 47 € sans justificatif de ressources. Possibilité de réduction sur présentation du dernier avis d'imposition (document original) : 10 € ou 26 €

**Condition :** présentation d'un certificat médical annuel d'aptitude.



### RAPPEL DES HORAIRES DES ACTIVITÉS.

**Gym douce groupe n°1 :** vendredi matin de 9h à 10h

**Gym douce groupe n°2 :** mardi après midi de 15h à 16h

**Yoga groupe n°1 :** lundi de 9h30 à 10h45

**Yoga groupe n°2 :** jeudi de 14h30 à 15h45

Le local accueillant ces activités

est la salle bleue (1<sup>er</sup> étage) de l'immeuble « Les Glycines » 6 bis, chemin neuf (face arrêt des bus du village et le terrain du jeu de boules).

### RENSEIGNEMENTS :

**Foyer restaurant :**

**04 92 91 59 74**

**Accueil du C.C.A.S. :**

**04 92 91 59 70**

### ACTIVITÉS

#### • Jeudi 1<sup>er</sup> mars :

#### Fête des Citrons à Menton

Venez avec nous admirer les jardins Biovès, un tour du monde tout en agrumes. Sillonnez les 4 coins de la planète, le tout dans de superbes compositions d'agrumes.

Inscription au CCAS, transport gratuit dans la limite des places disponibles. Entrée des jardins 8 € journée libre.

#### • Jeudi 8 mars :

#### Thé dansant

Un duo de musiciens égayera l'après midi de cette journée au cours de laquelle une collation sera offerte avec dégustation de bugnes.

#### • Jeudi 22 mars :

#### Loto gratuit au foyer

Possibilité de déjeuner au foyer, sur réservation.

A partir de 14h : loto gratuit.

## LE CALENDRIER D'ADAPT IN FRANCE

### 16 MARS

**De 9h30 à 10h30**

Vaccinations pour animaux

**De 11h00 à 12h00**

Culture d'entreprise

### 19 MARS

**De 9h30 à 10h30**

Le bilinguisme

**De 11h00 à 12h00**

Transports publics (trains, bus, avions)

### 23 MARS

**De 9h30 à 10h30**

Blagues et expressions françaises : comment mieux les comprendre !

**De 11h00 à 12h00**

Les médias

### 26 MARS

**De 10h00 à 11h00**

La Religion (les différentes offres spirituelles)

**De 11h00 à 12h00**

Rénovation, Extension, Construction

### 30 MARS

**De 9h30 à 11h30**

Bilan de compétences

Un ou plusieurs sujets vous intéressent, des questions non résolues subsistent, alors n'hésitez pas à nous consulter, nous vous apporterons des réponses.

### Pour tout renseignement :

Association Adapt in France, Sylvie Kermin-Coiffier, Bâtiment Centre de Vie, place Méjane, Garbejaire, Sophia Antipolis. Tél 04 93 65 33 79

Email :

[adaptinfrance@club-internet.fr](mailto:adaptinfrance@club-internet.fr)

Site internet :

[www.adaptinfrance.org](http://www.adaptinfrance.org)



## LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DES AVF

“



### MARDI 6

Visite guidée de la Poterie Provençale de Biot, fabrication à l'ancienne, 1689, route de la Mer, renseignements à l'AVF.

Soirée Bowling Pizza, des strikes ou des spares sur les pistes du Bowling d'Antibes et pour finir une pizza au Restaurant Warm'Up. Réservation nécessaire. Tél. 06 62 33 07 13

### DIMANCHE 11

Visite conférence du Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises et de l'exposition céramique de Fernand Léger.

### LUNDI 12

L'œnologie est toujours un événement à l'AVF. Cette fois M. Ott aimerait vous introduire dans les secrets des métiers du vigneron, de la vigne et du vin. Il expliquera les différentes variétés de vins et la richesse du vocabulaire de vin. Inscription obligatoire.

### JEUDI 15

Envie de parler allemand ? Un déjeuner convivial au restaurant « Autour du monde d'Adèle » à Valbonne, renseignements à l'AVF.

### VENDREDI 16

Une conférence à l'AVF consacrée à notre façon de parler sous le thème « Communication harmonieuse ».

### SAMEDI 17

Soirée « Lindy Hop » pour les amoureux de Swing en tout genre où une piste de danse et de la musique vraie vous attendent.

### DIMANCHE 18

Journée au château Ste Roseline (Var), très ancienne abbaye pleine d'histoire, devenue un des premiers vignobles de Provence au XIV<sup>e</sup> siècle.

### MARDI 27

Déjeuner au lycée hôtelier et de tourisme de Nice, Paul Augier, rendez-vous à AVF à 11h20.

À l'AVF, il y a aussi des activités régulières. Par exemple, tous les mardis l'atelier de bridge à partir de 17h, séances de conversation en anglais, italien ou espagnol. Des rencontres au cours desquelles un animateur conduit la séance dans la langue choisie. Les séances de français pour étrangers sont très utiles aux nouveaux arrivés.



L'AVF offre, aux adhérents « famille », pour les jeunes enfants des séances d'activités les lundis de 9h30 à 11h, mercredis de 9h30 à 11h et vendredis de 9h30 à 10h45. Le mercredi de 16h à 17h45 est spécialement adapté aux enfants franco-allemands.

**Les horaires de permanence :** du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Le mercredi, permanence du Président de 15h à 18h.

**Email :**

[avf.sophia@wanadoo.fr](mailto:avf.sophia@wanadoo.fr)

**Tél.** 04 93 65 43 00

**Fax.** 04 92 38 92 47

”

## FÊTONS LA FEMME AVEC LE COMITÉ DE FÊTES !

Le Comité des Fêtes prépare la journée de la femme et vous propose une sortie repas champêtre, le jeudi 8 mars 2007.

**Renseignements et inscriptions :**  
Comité des Fêtes  
04 93 65 10 44



# LES BIOTOIS ONT DU TALENT

## PRIX SEMA DEPARTEMENTAL 2006 : LA POTERIE PROVENÇALE SE DISTINGUE

Le prix SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art) a été créé afin de promouvoir l'excellence des savoir-faire des professionnels des métiers d'art. Il se décline à l'échelle départementale, puis régionale et enfin nationale. Le lauréat gagnant d'une étape concourt au niveau supérieur.

Le Prix Sema 2006 était consacré aux métiers de la création contemporaine. Sont considérés comme appartenant au secteur des métiers de la création contemporaine les professionnels qui consacrent tout ou partie

de leur activité à la conception et/ou à la réalisation d'objets d'art contemporain possédant une qualité ou une originalité indéniables, soit à titre de pièces uniques ou de petites séries.

Le jury du Prix SEMA départemental 2006 a distingué le 7 février dernier 3 artisans : René Augé-Laribé, de La Poterie Provençale de Biot, a reçu le 2<sup>e</sup> prix pour la création de sa jardinière urbaine « 1,2,3 Soleil », née de la collaboration avec Sabine Meffraie, designer. C'est une jardinière modulaire composée d'une base, d'un ou plusieurs rehausseurs, d'un col,

d'un pot à insérer, puis agrémentée d'anneaux multiples et variés.

Pour en savoir plus sur les professions relevant des métiers d'art et participer au prix 2007 qui sera consacré aux métiers de la restauration-conservation, il convient de consulter le site Internet de la SEMA, qui publie la liste officielle des métiers d'art et le règlement du concours : [www.metiersdart-artisanat.com](http://www.metiersdart-artisanat.com).

**La Poterie Provençale**  
**1689, route de la Mer**  
**06410 BIOT**  
**Tél : 04 93 65 63 30**



## LA POTERIE PROVENÇALE SUR LA TOILE

La poterie provençale vient de se doter d'un site internet lui permettant d'être plus visible dans le monde. Ce site créé par Muriel Guirado, allié dans sa mise en page, la tradition portée par l'entreprise bien connue des Biotois et une modernité de

rigueur en ce 21<sup>ème</sup> siècle. Outre un aspect pédagogique, les internautes pourront commander en ligne les pièces de la poterie provençale. Une adresse à mettre dans ses favoris :

[www.poterie-provencale.fr](http://www.poterie-provencale.fr)



## CULTURE, ART, ARTISANAT

### LE PRINTEMPS DES POÈTES ET LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE DU 5 AU 24 MARS 2007

Le Printemps des Poètes, créé en 1999, est une manifestation nationale soutenue par les ministères de la Jeunesse, de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture et de la Communication. Son succès renouvelé chaque année prouve que l'intérêt pour la poésie va bien au-delà du cercle restreint des initiés.

« *Ni blquette sentimentale ni mol épanchement, l'adresse amoureuse condense chez les poètes les plus vifs enjeux de l'existence et c'est en elle sans doute qu'ils portent la langue à son plus haut degré d'incandescence. La question de l'autre, celle du désir et de la perte, est au cœur de la poésie : comme un pas de danse sur l'abîme* ».

Jean-Pierre Siméon, directeur artistique du Printemps des Poètes.

Organisée depuis 11 ans par le Ministère de la Culture et le Ministère des Affaires étrangères, la Semaine de la langue française a pour objectif de faire découvrir la richesse du français et de montrer comment la langue orale ou écrite est l'outil du dialogue à l'autre, de l'accès à la citoyenneté et à la culture.

Que ceux que la poésie intimide, inquiète ou indiffère, se défassent de leurs préjugés et se laissent embarquer dans l'univers des mots doux et des maux d'amour !



« LETTRES  
D'AMOUR »

### LES EXPOSITIONS

#### HOMMAGE À RENÉ CHAR Bibliothèque George Sand

Pour le centenaire de sa naissance, présentation d'une sélection d'ouvrages sur l'œuvre poétique de René Char. NB : Lettera Amorosa (Lettres d'amour), le nom choisi pour la manifestation cette année, est le titre d'un célèbre recueil de René Char.

#### L'AMOUR EN PEINTURE Bibliothèque St Exupéry

Exposition de reproductions de tableaux célèbres illustrant l'amour sous toutes ses formes, détournés par les enfants de l'école primaire Eugène Olivari, dans le cadre de la BCD animée par les bibliothèques municipales.

## LES ANIMATIONS

### SPECTACLE DE DANSE « AZIMUTH » - LE HUBLOT (NICE)

**Mercredi 14 mars à 19h30**  
**Espace des Arts, spectacle  
proposé par l'Espace  
Multimédia**

A 19h30, spectacle exceptionnel :  
« AZIMUTH », quand la danse moderne  
rencontre le multimédia... Une expérience  
originale à ne pas manquer !  
Collation offerte après le spectacle.  
Informations sur le site :  
<http://www.lehublot.net/azimuth>

### SPECTACLE « LES CHAUSSURES DE MADAME » - ANNE-LAURE DEMESMAY

**Mercredi 21 mars à 16h**  
**Bibliothèque St Exupéry**

Spectacle de clown poétique – A partir  
de 5 ans.  
Du rire, de la poésie, dans le mouvement  
de la vie.

### RENCONTRES DE LECTEURS / COMITÉ DE LECTURE

**Samedi 24 mars - 10h30-12h**  
**Bibliothèque St Exupéry**

Un temps d'échange et de partage  
sur les livres autour d'un thé ou d'un  
café sur le thème de l'amour. Vous  
avez lu un livre d'amour bouleversant,  
émouvant, drôle ou explosif : venez en  
parler avec nous à cette occasion !

### ATELIER D'ÉCRITURE ANIMÉ PAR FRANÇOISE LAURENT

**Samedi 24 mars - 15h-17h**  
(sur inscription)  
**Bibliothèque George Sand**

A partir du thème « Lettres d'amour »,  
des jeux d'écriture seront proposés...  
pour le plaisir des mots plaisir des  
mots. Animation tous publics, aucun  
bagage littéraire particulier, sauf la  
passion de la lecture et de l'écriture !

**Rendez-vous (Hors les murs)**

### BRIGADE D'INTERVENTION POÉTIQUE SURPRISE !

La « Brigade d'intervention poétique »  
intervient dans les classes, par surprise,  
pour lire un poème ou improviser, pour  
étonner, faire rire et sensibiliser les  
enfants à la poésie.

## PASSEURS DE POÈMES !

La bibliothèque municipale diffuse des  
poèmes dans tous les lieux accueillant  
du public durant la période du  
Printemps des Poètes... Découvrez, en  
consultant les menus des restaurants  
ou en achetant une baguette de pain,  
des poèmes amoureux et faites les  
passer à votre tour !

## CONCOURS OUVERT À TOUS !

### CONCOURS D'ÉCRITURE POÉTIQUE

**Du 19 février au 26 mai  
2007**

DIX MOTS POUR FÊTER LA LANGUE  
FRANÇAISE À L'OCCASION DU  
PRINTEMPS DES POÈTES...

Le choix des 10 mots s'est fait  
autour des valeurs et des aspirations  
communes aux pays du monde qui ont  
le français en partage : le respect de la  
diversité et de la différence, le voyage  
et les échanges culturels, et l'amour et  
l'amitié.

**ABRICOT, AMOUR,  
BACHI BOUZOUK,  
BIJOU, BIZARRE,  
CHIC, CLOWN,  
MÈTRE,  
PASSE-PARTOUT,  
VALSER**

### POUR PARTICIPER, COMMENT UTI- LISER CES MOTS ?

Catégorie Scolaires (3-10 ans)  
Tout d'abord, il faut en choisir au  
moins 3 parmi les 10 proposés.  
Ensuite, avec l'enseignant, l'élève  
a 3 possibilités de création pour  
concourir :

- 1) Des créations originales de  
poèmes d'amour (thèmes : amour  
passion, amour maternel, amour  
fraternel, amitié...) en utilisant trois  
mots de la liste officielle ;
- 2) Des acrostiches à partir du  
mot « Amour » ;
- 3) Pour les classes maternelles  
uniquement, des petits mots d'amour  
illustrés sur une carte postale ou  
sur carton libre illustré de façon  
originale au format 10x15 cm.

Catégorie Public (13 ans et +)  
Attention, il faut utiliser l'ensemble  
des 10 mots proposés. Ensuite,

il vous faudra créer un court  
poème d'amour original, soit sur  
une carte postale de votre choix,  
soit sur un carton libre illustré  
de façon singulière et au format  
10x15cm.

N.B : Les cartes postales et poèmes  
électroniques sont également les  
bienvenues.

Le règlement détaillé du concours  
est disponible à l'accueil des  
bibliothèques municipales et à  
l'espace multimédia de Biot.

### QUELS SONT LES DÉLAIS ?

Vous avez jusqu'au **vendredi 26  
mai 2007** pour participer au  
concours dans l'une ou l'autre  
catégorie.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

Vous pouvez soit expédier les  
textes, soit les déposer directement  
sur place, dans l'une des deux  
bibliothèques municipales, aux  
heures d'ouverture. Pour la catégorie  
public, vous pouvez également  
faire passer votre carte postale  
poétique par e-mail à l'adresse  
ci-dessous :  
[bibliotheques@biot.fr](mailto:bibliotheques@biot.fr)

Les trois meilleures expressions  
artistiques de chaque catégorie  
seront choisies par le Jury  
(Comité de Lecture) et les lauréats  
auront même droit à une petite  
récompense ! Rendez-vous, **Samedi  
16 juin 2007 à partir de 10h**,  
à l'occasion de la manifestation  
**Culture en Places** pour la remise  
des prix !

## AGENDA

**ATELIER D'ÉCRITURE ADULTES**  
**Bibliothèque George Sand :**  
Samedi 24 mars de 15h à 17h

**ATELIER D'ILLUSTRATION  
ADULTES**  
**Bibliothèque George Sand :**  
Mardi 13 mars de 20h à 22h  
Mardi 27 mars de 20h à 22h

**COMITÉ DE LECTURE ADULTES**  
**Bibliothèque St Exupéry :**  
Samedi 24 mars de 10h30  
à 12h

## ■ PORTE À PORTE : UNE EXPOSITION POUR REDÉCOUVRIR LE VILLAGE

L'exposition « PORTE A PORTE » organisée par Franco Favaro avec les ateliers d'arts plastiques de l'Espace des Arts et de la Culture , se déplace dans le hall de la Mairie afin de donner à la population biotoise le plaisir de se promener parmi ces peintures.

Les ateliers d'acrylique, pastels secs et aquarelle se sont investis produisant une cinquantaine de toiles. Chaque porte brille par sa différence et quelques habitants reconnaîtront la leur. Une occasion encore pour les élèves d'aller à la rencontre du Village !

Exposition du 21 février au 31 mars 2007 dans le Hall de la Mairie de Biot ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



## ■ CONCOURS DE PIANO : LES ÉLÈVES BIOTOIS S'ILLUSTRENT AVEC BRIO !

L'école de Musique de l'Espace des Arts et de la Culture est très heureuse et très fière de vous faire part du grand succès de ses élèves au 23<sup>ème</sup> Concours de Mouans Sartoux.

Nos chers pianistes ont remarquablement brillé lors du 23<sup>ème</sup> Concours Régional.

Nous remercions leurs professeurs, Isabelle Bringuier, Nathalie Smil, et Olivier Augé-Laribé de les avoir accompagnés jusque là.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, 2 pianistes ont été sélectionnés pour jouer lors d'une première partie de concert en 2008. Il s'agit de Paul Joveniaux et Charles Senemaud.

### Initiation III

Alice Marchal,  
16/20 avec coupe

### Préparatoire I

Julie Baenziger,  
15/20 Médaille d'Or

Mélanie Loisel,  
15/20 Médaille d'Or

### Elémentaire

Toscane Bessis,  
16/20 Coupe

Marilou Bourdelles,  
15/20 Médaille d'Or

Jean-Baptiste Nirascou,  
18/20 Coupe

Leila Peponnet,  
15/20 Médaille d'Or

### Moyen

Caroline Chalumeau,  
15/20 Médaille d'Or

Raphaël Fontaine,  
17/20 Coupe

Hannah Guillot,  
15/20 Médaille d'Or

Laura Teboul,  
15/20 Médaille d'Or

### Supérieur I

Charles Senemaud,  
19/20 Coupe Félicitations du Jury

Challenge André Borly (Pour la  
2<sup>ème</sup> fois)

### Excellence III

Paul Joveniaux,  
17/20 Coupe

Lauréats du Concert 2008  
Paul et Charles

## ■ **SORTEZ DU CADRE :** **UNE INVITATION DE MICHEL COLLET ET** **JEAN-CLAUDE LAPORTE**

« Sortez du cadre », l'exposition de Jean-Claude Laporte et Michel Collet a rassemblé beaucoup de monde pour le vernissage le 9 février dernier.

Nombreux sont ceux qui connaissent Jean-Claude Laporte, au moins de nom puisqu'il sévit depuis bien longtemps dans la région et a habité à Biot.

Michel Collet s'est installé à Biot depuis quelques années, et on se souvient de son volet créé l'an dernier pour le Calendrier de l'Avent

qu'il a généreusement offert à la commune..

Il est rare d'avoir la chance d'exposer deux artistes qui font un travail aussi complémentaire et dont les œuvres dialoguent aussi bien.

Michel Collet travaille le papier, Jean-Claude Laporte sculpte la terre et la tôle. Si leur univers diffère, leur rencontre artistique s'est faite autour d'une méthode commune : tous deux dessinent directement sur

leur support avant de le découper, le plier, l'assembler ou le dissocier et finalement le déployer pour lui donner du volume.

Ce duo entre Michel Collet et Jean-Claude Laporte nous l'avons provoqué. Il n'était pas dit qu'il aboutirait à une exposition, il fallait que le courant passe entre eux. L'expérience a été tentée, et le projet d'exposition est né naturellement.

Cette exposition, c'est un vent d'humour, de gaieté et de vie qui souffle sur Biot et ça fait du bien !

On les remercie vivement de ce plaisir qu'ils nous donnent !



## RENDEZ-VOUS AUTOUR DE L'ART ET DU MULTIMEDIA

Dans le cadre de ses activités, l'Espace Multimédia vous invite à découvrir un programme d'animations autour du multimédia.

**Lundi 12 mars à partir de 10h**  
à l'Espace des Arts et de la Culture :  
« Robot Erectus » : une œuvre d'art interactive surprenante.

**A partir de 18h** Rencontre / conférence sur le thème de l'Art et du Multimédia avec l'association « le Hublot ».

**Au programme** : rencontre avec des artistes numériques, des historiens et divers acteurs du monde de l'art numérique.  
Un rendez-vous à ne rater sous aucun prétexte!

**Mercredi 14 mars toute la journée**  
à l'Espace des Arts : démonstration du Robot Erectus

**A 19h30, spectacle exceptionnel** : « AZIMUTH », quand la danse moderne rencontre le multimédia... Une expérience originale à ne pas manquer ! Collation offerte après le spectacle. Informations sur le site : <http://www.lehublot.net/azimuth>

**A partir du mardi 20 mars**  
Exposition de photos de l'artiste Céline Guesdon **du 20 mars au 14 mai** à l'Espace Multimédia. La « Photosynthégraphie » est le fruit d'une étonnante hybridation entre la photographie et le monde virtuel de l'image de synthèse tridimensionnelle.

Participez également à notre **concours de photo montage** en envoyant vos fichiers à l'adresse suivante : [espacemultimedia@biot.fr](mailto:espacemultimedia@biot.fr).  
**LE MEILLEUR RECÈVRA UN PRIX !**  
Règlement à l'Espace Multimédia.

### LES ATELIERS D'INITIATION

**En mars** : Windows, Word, retouche photo, montage vidéo et musique assistée par ordinateur.

**Et toujours les lundis après midi** : venez réaliser vos projets musicaux à l'Espace Multimédia (matériel sur place). Prise de son des instruments ou de la voix, mixage, gravure sur Cd, conseil artistique et composition...



### Renseignements :

04 93 74 58 69  
ou email : [espacemultimedia@biot.fr](mailto:espacemultimedia@biot.fr)

## CINEMA À L'ESPACE DES ARTS

Vendredi 23 mars à 20h30 : « Arthur et les Minimoys » de Luc Besson.

Comme tous les enfants de son âge, Arthur est fasciné par les histoires que lui raconte sa grand-mère pour l'endormir : ses rêves sont peuplés de tribus africaines et d'inventions incroyables, tirées d'un vieux grimoire, souvenir de son grand-père mystérieusement disparu depuis quatre ans. Et si toutes ces histoires étaient vraies ? Et si un trésor était véritablement

caché dans le jardin de la maison ? Et si les Minimoys, ces adorables petites créatures dessinées par son grand-père, existaient en chair et en os ? Voilà qui aiderait à sauver la maison familiale, menacée par un promoteur sans scrupule !

Du haut de ses dix ans, Arthur est bien décidé à suivre les indices laissés par son grand-père pour passer dans l'autre monde, celui des Minimoys, et découvrir les sept terres qui constituent leur royaume...



Vendredi 6 avril à 20h30 : L'île aux Trésors.

Un trésor enfoui sur un îlot des Antilles. Un pirate sans jambe droite, sans bateau, traître et sanguinaire et sans la carte du trésor. Une baronne flambeuse, sans scrupules, mante religieuse, sans le sou, mais avec un bateau. Un jeune homme sans peur et sans cervelle, mais

avec la carte du trésor gravée quelque part dans sa mémoire défaillante. Un médecin boit-sans-soif, spécialiste providentiel des mémoires défaillantes et autres amnésies atypiques...

C'est cette équipe de rêve qui lève l'ancre un matin de l'an de grâce mille sept cents et quelques, direction l'île au Trésor et ses criques de sable rose.

## THÉÂTRE « RETOUR DE MADISON » Une pièce proposée par la Compagnie Série Illimitée

Le vendredi 30 et samedi 31 mars à 20h30 et le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 15h30.

« Retour de Madison » de Eric Assous, (comédie) vous donne rendez vous à l'Espace des Arts.

Une soirée tranquille, banale, bercée par le ronron quotidien de la vie de ce couple sans histoires. Tout va bien... jusqu'au mot fin de « Sur la route de Madison » avec Clint Eastwood et Meryl Steep.

C'est la crise : crise existentielle pour Karine. Incompréhension totale de la part de Didier.

Sont-ils heureux ensemble ? Est-ce le « vrai » bonheur ?

C'est quoi le bonheur ? Difficulté de vivre à deux... Le temps qui passe... Elle rêve de « Passion » de quelque chose de « fort » ... Lui d'un amour rassurant « On s'aime un point c'est tout » Trouveront-ils cet Amour idéalisé ! Fantasmé ! Chacun de leur côté ?

Tendresse, humour, esprit et rires assurés avec cette délicieuse Comédie d'Eric Assous.

Le prix des places est de 13 € tarif plein et de 10 € demi tarif.

Réservations Espace des Arts et de la Culture  
04 93 65 07 02.



LES CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA DE MARS

Lundi 19 mars : Duo : Piano : Marika Hofmeyr : Alto : Eszter Biro. Au programme : Britten, Chostakovitch, Schumann

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

Prix des places : 13 € pour les

adhérents à l'association des « Concerts de Midi », de l'AVF de Sophia Antipolis et de l'association Sophia Antipolis et les étudiants 17 € pour les non adhérents.

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

Réservations : 04 97 21 16 46, 04 93 77 34 25, 06 78 64 69 43







# PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

## LA VIE DU MUSÉE

“ Le samedi 20 janvier, le musée donnait une conférence à l'Espace Vernante. Devant une assistance de plus de 70 personnes, VP Toccoli nous a présenté « Le Caravage », sa vie mouvementée et surtout son œuvre. Un montage vidéo à vocation pédagogique mais très artistique, accompagné d'une exceptionnelle bande sonore, a mis en relief les détails de l'œuvre d'un peintre qui, dégagé de tous principes académiques, a reproduit le réel, a été fidèle au naturel, sans chercher à l'embellir, à l'idéaliser. Maître du clair-obscur et de l'événement dramatique, il eut une grande influence sur le mouvement pictural dit « caravagesque ». Les spectateurs ont unanimement demandé le renouvellement de ces conférences sur l'art avec un grand A. Il paraît qu'un Nicolas de Staël est en préparation.....

### ON RECHERCHE...

#### Recettes de cuisine

Dans Biot Infos et Nice-Matin, nous avons lancé un appel dans le but de recueillir des recettes d'autrefois et d'aujourd'hui. Les réponses trop peu nombreuses pourraient laisser supposer que les Biotois gardent jalousement leurs secrets de cuisinières. Vous nous prouverez qu'il n'en est rien en amenant au Musée les recettes de vos spécialités. Elles figureront dans un livret consacré à la cuisine biotoise, partie trop méconnue de notre patrimoine.



#### Fontaines d'intérieur

En décembre, le musée espère pouvoir inaugurer une exposition de fontaines d'intérieur. Ces poteries vernissées réputées, à la fois décoratives et utilitaires, ont fait l'objet d'une fabrication des potiers biotois aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Des familles possèdent encore des fontaines élégantes, au décor délicat, qui pourraient entrer, anonymement ou non, dans le cadre de notre exposition. Nous

espérons que leurs propriétaires voudront bien nous les prêter jusqu'au printemps 2008, afin qu'elles puissent être admirées dans la galerie du musée. ”

LES 3 ET 4 MARS  
JOURNÉES PORTES OUVERTES AU MUSÉE  
ENTRÉE LIBRE

Musée d'Histoire et de Céramique Biot  
9, rue Saint Sébastien - 06410 BIOT  
Tél : 04 93 65 54 54 - Fax : 04 93 65 51 73  
Internet : amis.musee.biot@wanadoo.fr



## UN AUTRE REGARD SUR LE PATRIMOINE...

### *Un regard ethnologique sur le patrimoine*

Parmi les champs d'investigation de l'ethnologie contemporaine, le passé détient une place de plus en plus importante. Diverses démarches sont entreprises par les chercheurs afin de comprendre les enjeux qui se greffent autour de l'évocation du passé et par quel genre de pratiques celui-ci est socialement évoqué. Ces observations amènent donc à s'interroger sur un ensemble de procédés qui tend à rendre présents des temps révolus souvent mis en avant par une valorisation nostalgique de ce qui n'est plus.

Outre une fièvre mémorielle grandissante, les enquêtes ethnologiques permettent de déceler une recherche d'authenticité.

Celle-ci se traduit entre autres par le retour aux valeurs dites traditionnelles. Or, cette quête de l'authentique se répercute sur la façon de rendre un territoire « typique », d'élaborer par un ensemble de pratiques sociales l'unicité d'un espace social qui alors devient un lieu. A cet effet, la valorisation d'un patrimoine unique comme manière d'exalter un lieu de vie différent d'un ailleurs possible comporte des enjeux identitaires.

Le patrimoine, étymologiquement, est ce que l'on hérite de nos pères afin de le transmettre à de nouvelles générations pour laisser une trace du passé. Ce n'est pas seulement un acquis que l'on lègue au cours du temps.

Derrière l'idée de patrimoine, il y a celle d'une construction sociale qui se réalise dans notre présent et qui est le produit d'une multiplicité d'actions réalisées par des personnes détenant chacune un rôle différent. Qu'il soit matériel (objets, monuments, bâtiments, etc.) ou bien immatériel (traditions, mémoire sociale, etc.) le patrimoine est effectivement le produit d'une sélection des éléments du passé qui se traduit par la conservation, voire la restauration lorsqu'il en est nécessaire, de ceux-ci par des acteurs sociaux. Un ensemble de processus se mettent alors en place autour de l'élaboration d'un patrimoine. Ceci permet, par conséquent, d'observer une réelle dynamique autour de ce qui

semble, à première vue, vouloir être pérennisé, protégé afin de pouvoir être gravé, transmis dans le temps. C'est ce que l'on appelle la « patrimonialisation ».

Effectivement, pour qu'un groupe social puisse faire preuve de son identité, il lui faut des témoignages d'un passé auxquels il se rattache, grâce auxquels il pourra retrouver les repères d'un partage commun. En partageant le même patrimoine, la même histoire, il est possible de s'apparenter à un même groupe social.

Cet héritage doit ensuite se voir légitimé. Pour être admis, il doit trouver une attache institutionnelle qui puisse le représenter comme par exemple le musée, média grâce auquel le patrimoine est mis en exposition en fonction de l'aspect que l'on souhaite montrer du passé.

### *Passé, présent : les métiers d'art à Biot*

#### *Quel lien peut-on faire entre cette réflexion et le patrimoine de Biot ?*

Depuis deux années, je mène un travail ethnographique à Biot auprès de ses habitants afin de comprendre comment des processus sociaux se sont mis en place autour de la patrimonialisation des métiers d'art. Il s'agit aussi de saisir le sens que peut porter la valorisation d'un territoire par son passé.

Que souhaite-t-on conserver du passé de Biot et de ses habitants ? Quelle image veut-on montrer du patrimoine ?

Ladite tradition de l'artisanat est devenue une valeur sûre que la majorité des habitants biotois n'oserait remettre en question. Biot, plus connue pour sa poterie et sa verrerie, est également le foyer d'une émulsion artisanale et artistique, ce qui ne reste pas sans conséquences quant à l'identité du lieu.

Pour justifier d'une telle marque identitaire de cette localité, l'évocation d'un passé lointain est récursive. Le rappel constant de Biot comme ville de potiers depuis des temps ancestraux

viendrait alors justifier une activité contemporaine : celle des métiers d'art. L'origine du renom de l'activité artisanale prendrait source au XV<sup>e</sup> siècle, en 1470, point de départ de la « renaissance » d'un village abandonné, repère qui s'ancre comme un point dans le temps et à partir duquel les habitants du village de Biot laissent une histoire sombre, marquée d'épidémies, de guerres et de brigandage. De là, le temps d'une réputation acquise grâce aux savoir-faire des potiers qui, pendant des siècles, ont fait partie des fabricants de jarres en terre cuite les plus demandés, est privilégié. Et pourtant, les techniques de fabrications artisanales et l'usage même des objets tout droit sortis des ateliers ne correspondent plus à ceux d'antan. La « tradition » aurait donc subi quelques changements au cours des siècles.

Une illusion de continuité entre passé et présent persiste dans les discours actuels. Grâce à ce passé mis en récit par les historiens locaux et appuyé par le concours des institutions patrimoniales, les artistes et artisans participant à la promotion de Biot peuvent justifier de leur activité contemporaine en tant que tradition. La ville de Biot, présentée en tant que « Terre de création », se revendique donc légitimement d'une identité qui traverse le temps puisque sa tradition marque l'originalité et affirme l'authenticité du lieu.

Le nom de Biot représenterait alors une sorte de marque de fabrique qui invoquerait à la fois un passé éloquent et une spécialité locale, tout en suscitant un aspect qualitatif de la production de savoir-faire teintée de l'image stéréotypique de la Provence.

Depuis les années 1970 environ, Biot est un espace social en mutation. Le patrimoine serait alors un moyen de sauvegarder des savoir-faire artisanaux et artistiques qui ont frôlé l'oubli et ainsi de pérenniser un ensemble de pratiques locales dont la plus réputée n'a fait son apparition qu'en 1956 grâce à Eloi Monod : « La Verrerie de Biot ». D'un environnement qui ne cesse

de changer, on voudrait garder des traces. Il reste à savoir lesquelles. La construction d'un patrimoine viendrait donc répondre en partie à la crainte de la disparition, à cette menace que représente l'oubli, phénomène qui n'épargne pas les préoccupations de certains Biotois. Mais, le patrimoine est également une manière d'observer une réalité sociale. Il permet de comprendre comment et autour de quoi une identité locale peut s'élaborer et de rappeler qu'il n'y a pas de patrimoine sans ses médiateurs.

*Le Groupe Patrimoine*

## L'AMICALE DES TRADITIONS EN DEUIL

“ Elle vient de perdre son doyen et guide en la personne de Jean-Baptiste Alunni dit Janot. Il était tellement attaché aux traditions, les vraies, qu'il transmettait cette belle culture linguistique, malgré les aléas de la vie quand on se retrouvait pour passer une soirée entre intimes, il apportait toujours avec fierté son pain, sa pissaladière cuite dans le four en pierre de Biot construit pour lui par son gendre Gilbert. Il prenait tout à cœur, sa gaieté était belle à voir et communicative, il terminait bien souvent la réunion par le chant « travail » que l'instituteur Elie Nicolas lui avait appris à son époque. Il fit les chantiers de jeunesse où on lui donna le nom de sourdat. De son métier, il était boulanger, il était fier d'avoir travaillé avec les fours à bois chez Marius Dozol.

Adieu Janot, tu seras toujours avec nous lors de nos manifestations.

*Le Président* ”



## CONCERT RETINA avec L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

“ Concert à l'Eglise Sainte Marie-Madeleine de Biot au profit de l'association Rétina, le samedi 17 mars 2007 à 20h.

Cette année, un nouveau parrain de « Mille chœurs pour un regard », Umberto Tozzi nous offre pour cette occasion son chant qui évoque l'Italie, ses parfums, sa chaleur et ses musiques.

Cette année, participeront à cette soirée : 4 chorales des écoles de Biot, Li Cigaloun d'au Cros, Lei Cagnencq, chorale du Safranier Siou d'aqui, chorale de l'amicale biotoise des traditions.

Venez nombreux partager ce moment d'amitié et de solidarité avec nous pour vaincre les maladies de la vue. ”

**Entrée libre et gratuite.**



## LA VEILLÉE CALENDALO NOUVE 2006

“ Pour une belle veillée, ce fut une belle veillée dans son authenticité comme nous l'aimons en Provence. Je remercie les tambourinaires du Cépon de Vence, Patrick et Jean-Paul, Stéphane, Daniel Oddone d'avoir eu cette patience à diriger les membres de l'Amicale pour les chants, M. Drogould pour l'âne de la crèche, M. Thaonpour pour le prêt de l'agneau et tous les membres de cette famille qu'est l'Amicale. Aro fau pensa a l'an que va veni pèr Nouvé 2007.

Mais l'amicale pendant cette veillée avait une pensée émue et profonde pour ses absents involontaires que sont Jean-Baptiste Alunni et Kiki Armigliato. ”

*Le Président,  
Emile Cheval*



## LES AMIS DU JUMELAGE SE PENCHENT SUR LA FÊTE DU JUMELAGE



“ Le 27 janvier dernier s’est déroulée l’assemblée générale des Amis du Jumelage, présidée par les membres du bureau et Pascal Landra. L’état des comptes de l’année 2006 a été présenté.

La fête du jumelage de septembre a fait l’objet de divers commentaires, sur sa réussite et sur les points à améliorer.

Ensuite, les membres du bureau se sont entretenus sur la prochaine fête qui se déroulera cette fois-ci à Vernante ! Juin ou septembre, aucune date n’est encore fixée.

Certaines personnes dans l’assemblée ont fait part de leur projet de partir peut être la veille en train. Mais dans tous les cas, un ou deux autocars seront mis à la disposition des participants pour cette fête. Après avoir fait le tour de toutes les questions et échangé de nouvelles idées pour que cette fête soit une réussite, toutes les personnes présentes ont été conviées à boire le « verre de l’amitié » en dégustant des petits gâteaux et autres friandises !!

Pour l’occasion, Joseph Giuge, venu spécialement de Vence, a fait danser et chanter tout ce petit monde très tard dans la soirée. Soulignons que notre ami Gino a fait virevolter sa jeune partenaire dans un rock rythmé par l’accordéon et sur des chants italiens ! Il faut le faire...

Nous remercions toutes les personnes présentes ce soir là et qui ont fait de cette réunion une fête. ”

*Pascal Landra*



# VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES - 1<sup>ère</sup> ANNÉE DE MATERNELLE ENFANTS NÉS EN 2004

L'enregistrement des enfants qui auront 3 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2007 aura lieu :

**Le matin** de 9h à 12h : les mardi 13 mars - mercredi 14 mars - vendredi 16 mars.

**L'après-midi** de 14h à 17h : les mardi 20 mars - jeudi 22 mars - vendredi 23 mars

En Mairie de Biot - Salle des Associations - 12 bis, route de Valbonne

### SUR RENDEZ-VOUS :

les jeudi 15 mars et mercredi 21 mars, au Pôle Education  
Téléphone : **04 92 91 52 17**

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés aux guichets de la Mairie ou du Pôle Education.

### PIÈCES À FOURNIR :

- le dossier d'inscription entièrement rempli
- la photocopie intégrale du livret de famille
- la photocopie de la dernière facture EDF ou du bail de location ou de l'acte de vente notarié



- la photocopie des justificatifs d'emplois des 2 parents
- la photocopie du Q.F. délivré par la CAF ou de l'avis d'imposition sur le revenu 2005
- la photocopie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile »
- le certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (à demander au médecin traitant)
- la photocopie du carnet de vaccinations à jour (pages 90 et 92 du carnet de santé)

Se présenter avec les originaux et les photocopies.

Pour l'enfant qui a une fratrie déjà scolarisée dans les écoles maternelles et primaires de Biot, seuls les papiers le concernant seront nécessaires.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Pôle Education  
Tél. **04.92.91.52.17**

## LES MENUS VUS PAR LES ENFANTS

Une commission de menus composée d'enfants a vu le jour dans chaque école, pendant le

temps de la restauration scolaire. Eh oui ! Nos enfants ont la parole et ils se sont regroupés

pour élaborer un repas qu'ils ont souhaité déguster. Tout ceci s'est déroulé autour d'une table ronde et chacun a pu proposer une entrée, un plat et un dessert. Un vote a été organisé afin de dresser le menu définitif. Bien sûr, la présence d'un animateur a été indispensable car le menu type n'était pas très équilibré. Finalement, les enfants de l'école Olivari ont proposé pour le 22 janvier « la carte » ci-après :



Endives/Emmental  
Pommes Dauphines/Haricots verts  
Chipolatas  
Crêpe au chocolat  
Hum ! Comme cela fut bon...  
Promesse est faite de recommencer très bientôt....

## ACTIVITÉS EN RESTAURATION SCOLAIRE : LES VOILETS DE L'AVENT ET NOËL

Les enfants des différentes écoles de la commune ont créé pendant le temps de la restauration scolaire des volets de l'Avent, plus originaux les uns que les autres. Ces volets ont été exposés aux fenêtres de la rue de la Poissonnerie pendant le mois de décembre. Nous remercions tous nos artistes en herbe pour leurs compositions colorées et vives. Pas le temps de s'ennuyer car les enfants se sont penchés sur les activités de Noël. Des décorations pour la maison et le sapin ont vu le jour sous les mains expertes de nos petits Biotois : couronnes, bougeoirs, cartes de vœux et, pour les plus gourmands, un panier des 13 desserts provençaux.



## UN CODE DE LA ROUTE TROP PEU RESPECTÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

“ Certains automobilistes circulant aux abords de l'école ont de mauvaises habitudes qu'il conviendrait de changer pour la sécurité de nos enfants. Des mamans avec des poussettes et des enfants viennent à pied à l'école et sont régulièrement mis en danger par le comportement et la vitesse excessive de certains conducteurs. Il conviendrait de respecter au mieux le Code de la route. Nous faisons appel à la responsabilité de chacun, dans l'intérêt de nos enfants et des autres parents, avant qu'un accident

grave ne survienne. Les services techniques ont élagué les branches qui pourraient gêner les panneaux de signalisation et la police municipale assure un service de surveillance. Nous vous remercions de votre attention.

*l'Adjoint Délégué à l'Éducation et Sonia Guibert, Présidente de l'APE Eugène Olivari* ”



## COUP DE POUCE RECHERCHE UN FORT EN MATHS !

“

Devant le succès de fréquentation des enfants, les 20 tuteurs actifs attendent au plus vite un bénévole « fort en maths », niveau 3<sup>e</sup> collège,

pour leur donner un coup de pouce les lundis soir au CCAS.

A très vite alors !

**J. Kelberg 06 23 76 36 36**  
**L. Carrega 04 93 65 72 99**

”

## UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES JEUNES !

### OBJECTIFS DU SERVICE JEUNESSE

- Participer à la lutte contre les inégalités sociales et culturelles par des équipements et activités accessibles à tous
- Participer à l'accompagnement et à la formation dans l'élaboration de projets personnels ou collectifs notamment en termes de loisirs, de voyages, d'actions citoyennes
- Développer le lien social, la convivialité festive entre générations, quartiers, communautés.

### LES QUARTIERS :

Les animateurs du service jeunesse sont présents dans les différents quartiers tous les soirs, les mercredis et samedis :

Ils vont à la rencontre des jeunes. Leur mission est d'informer, écouter, conseiller les jeunes, mais aussi de mettre en place des animations autour du sport et de la culture.

Le tournoi de foot le 9 décembre a réuni 20 jeunes au jardin du jeu de la beaume, la rencontre multisports du 10 février sur le plateau d'évolution de Saint Philippe a été l'occasion de faire découvrir de nombreux sports à une vingtaine de jeunes avec la participation de l'association Tae Kwondo Biot Dojang.

### A VOS AGENDAS !

**Le 31 mars**, jeunes, pompiers et policiers municipaux participeront à un baby-foot géant au stade de la Fontanette

**Le 26 mai**, en partenariat avec le service jeunesse de Valbonne, les jeunes s'initieront au match d'improvisation à l'Île Verte

**Le 9 juin**, une rencontre autour des sports et cultures urbaines, avec un grand contest de skate aura lieu au skate park de Biot.

### LES VACANCES LE CENTRE DE LOISIRS

Les animateurs accueillent les jeunes toutes les vacances scolaires excepté Noël, de 13h à 19h Centre de Loisirs, à l'Espace des Arts et la Culture.

Les préados (11/13 ans) ont le choix entre des stages thématiques ou multi activités.

Les ados (14/17ans) participent à l'élaboration du programme de la semaine.

### LES SÉJOURS

Pour les vacances de février et d'été, des séjours à la mer ou à la montagne sont proposés aux jeunes. Ils sont encadrés par un organisme avec lequel la commune contractualise.

### SOIRÉES JEUNES

Le succès de la soirée du 16 décembre 2006 (80 jeunes) permet d'envisager une nouvelle fête en 2007.



L'équipe du Service Jeunesse

## LES PROJETS DE JEUNES

La commune a adhéré au dispositif « Envie d'agir » du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui soutient les jeunes dans leurs projets, que ce soit des projets citoyens et solidaires ou à finalité professionnelle.

Le Service jeunesse a pour mission d'informer les jeunes sur ce dispositif, mais aussi de les accompagner dans la formalisation de leur projet et dans la constitution du dossier.

■ Soirée « Envie d'agir » avec le Service Jeunesse le mercredi 21 mars à 19h30 à l'Espace des Arts et de la Culture.



## LE COLLÈGE DE L'EGANAUDE

Les animateurs du service sont présents tous les jeudis à l'inter-classe de cantine.

Ils ont pour mission de mettre en place des actions autour de la prévention et la citoyenneté, en organisant et en mettant en œuvre des séances d'information et de débats, sur des thèmes relatifs aux problématiques de la jeunesse et de la société.

## LA TARIFICATION DÉGRESSIVE

Pour toutes les activités payantes, les tarifs sont calculés en fonction des revenus, ce qui permet à tous les jeunes de bénéficier de ces activités. La CAF soutient la commune jusqu'à 70 % des dépenses qui restent à sa charge.



## LE SERVICE JEUNESSE EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de jeunes ayant au moins fréquenté une fois le Centre de Loisirs en 2006 : 155

Nombre de Jeunes ayant au moins fréquenté une fois les séjours : 74

## VACANCES DE PÂQUES : CENTRE DE LOISIRS ADOLESCENTS



Pendant les vacances de Pâques, l'équipe du service jeunesse accueille les jeunes du lundi au vendredi de 13h à 19h au centre de loisirs Ados, situé dans les locaux de l'Espace des Arts et de la Culture.

Cette année, l'équipe a de nouveau concocté une programmation sympathique : les préados (jeunes nés en 1995 et 1994) pourront

découvrir la culture urbaine (hip-hop, graff, roller...), s'initier aux arts de la terre ou s'exercer à un sport de combat asiatique.

Les ados (jeunes nés entre 1994 et 1990) seront créateurs de chansons en participant à un stage musical et vocal et pourront finaliser leur programme d'activités avec les animateurs.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS ADOS.

Les inscriptions pour les vacances scolaires de Pâques se dérouleront du **lundi 26 au vendredi 30 mars de 17h à 19h, salle des associations.**

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au pôle éducation le matin, au Point Jeunes

de 16h à 19h, au Centre de Loisirs Enfant ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le 19 mars 2007.

### N'oubliez pas de vous munir :

- **pour l'inscription :**
  - la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant. Si ce dernier n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indications
  - la feuille d'inscription dûment remplie
  - 3 € pour l'adhésion au service
- **pour le paiement** (se référer au CLSH enfants ci-contre)

### Renseignements :

06 77 67 69 30 - 06 20 39 50 74



## LES VACANCES DE PAQUES 2007 AU CENTRE DE LOISIRS ENFANTS



### Centre de loisirs enfants (3-11 ans) :

Groupe scolaire Eugène Olivari,  
40 avenue St Philippe.  
Renseignements au 04 92 38 07 60



### MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS ENFANTS (3-11 ans)

Les inscriptions pour les vacances scolaires de Pâques 2007 se dérouleront du lundi 26 au vendredi 30 mars 2007 de 17h à 19h, salle des Associations – 12 bis route de Valbonne – 06410 Biot.

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au pôle éducation le matin, au Point Jeunes de 16h à 19h, au Centre de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le 12 mars 2007.

N'oubliez pas de vous munir :

#### • pour l'inscription de :

- la feuille d'inscription dûment remplie.
- La photocopie des pages du carnet de vaccination.

#### • pour le paiement :

Si vous ne l'avez pas déjà fourni

en novembre 2006, comme demandé à toutes les familles :

- votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales ([www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou 0821019906) calculé sur les revenus de 2005. Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :
  - votre avis d'imposition 2005
  - le livret de famille
  - la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF

### IMPORTANT

• Votre quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2005

Il peut être recalculé lors de l'inscription si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les situations que nous prenons en compte sont dans le tableau ci-contre :

• Afin d'assurer une meilleure gestion des services, toutes les

inscriptions, pour lesquelles la présence d'un représentant est nécessaire, sont obligatoirement prises dans la salle des associations aux dates et aux horaires indiqués ci-dessus.

**Les inscriptions déposées dans les boîtes aux lettres des écoles et de la mairie, au centre de loisirs ou au Point Jeunes ne seront pas prises en compte et l'enfant sera considéré comme non inscrit.**

Décès de l'un des conjoints :
Dernier bulletin de salaire
Chômage :
Notification des ASSEDIC
Changement de situation professionnelle :
Attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire
Divorce :
Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire

## DES VERRIERS DU BOUT DU MONDE

Des lycéens néo-zélandais de Dunedin\*, en échange scolaire avec des élèves du CIV, sont venus naturellement à Biot pour s'informer sur l'art du verre. Celui-ci, très présent sur la Côte d'Azur, a trouvé son épice dans notre village. C'est en 1956 qu'Eloi Monod donna un nouvel essor à l'art verrier en France en réutilisant la tradition ancestrale du verre soufflé. Aujourd'hui, Biot compte de nombreux ateliers qui permettent d'admirer la technique et le talent d'artistes et de maîtres verriers réputés.

L'association Verd'inn a pour objectifs la promotion du verre et l'initiation aux jeunes. Jean-Marie Bertaina, son président, a accueilli les jeunes néo-zélandais, à la verrerie du Val de Pome, pour les initier à cette magie qui exploite les secrets de la terre et du feu pour créer le verre. Des explications simples ont passionné toutes les personnes présentes. Mais d'où viennent ces

petites bulles bien caractéristiques ? Après fusion d'un mélange de sable, de calcaire, de silicates (de sodium, potassium ou plomb) pour obtenir du verre à environ 1500 °C, celles-ci sont obtenues par un dégagement de gaz carbonique lorsque le verre chaud est saupoudré de carbonate de soude. Puis chaque lycéen, coaché par Jean-Marie, a pu « souffler » une pièce.

Le soufflage consiste à introduire de l'air dans une masse de verre à l'état visqueux, en soufflant à la bouche dans une « canne », long tube creux métallique d'une longueur d'environ 1,40 m, ceci afin d'obtenir une forme creuse. Le soufflage s'effectue en plusieurs étapes. D'abord, on prélève dans le creuset une boule de verre en fusion, au bout de sa canne, opération dite de « cueillage », puis on la roule sur le marbre afin de la centrer parfaitement et d'y ajouter des oxydes métalliques pour leur donner de belles couleurs. Après le « marbrage », on introduit



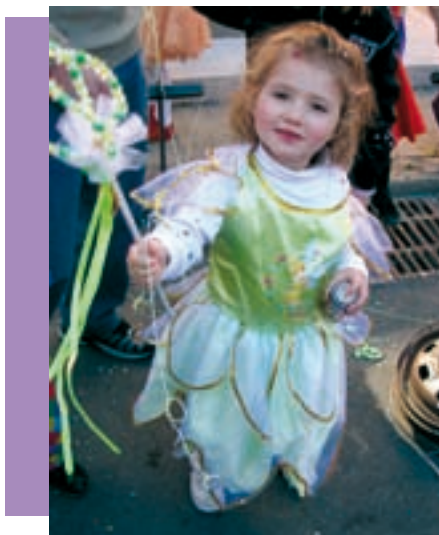
une bulle d'air dans le verre, en soufflant à l'autre extrémité de sa canne, et réalise ainsi une « poste ». En complément du soufflage, le façonnage du verre à chaud nécessite d'autres gestes et divers outils : les pontils et les ferrets permettent de saisir le verre, les mailloches, les fers, les ciseaux, etc.

Tous ont pu repartir avec leur chef d'œuvre et avec de belles images plein la tête.

\*Dunedin, ville au sud, de l'île du sud de la nouvelle Zélande, face à l'Antarctique.

## SAMEDI 17 MARS : GRAND CARNAVAL AVEC LES APE

“ Fier comme un coq, doux comme un agneau, cochon qui s'en dédit, tourner en bourrique, devenir chèvre, monter sur ses grands chevaux, pleuvoir comme vache qui pisse, plumer le pigeon, poser un lapin, ne pas casser trois pattes à un canard, être le dindon de la farce, mettre la charrue avant les bœufs, prendre le taureau par les cornes, se coucher avec les poules, bête comme une oie... Vous voyez où tout ça nous mène ? Directement au thème du carnaval, autrement dit « la ferme » dans ses grandes et basses œuvres...En avant veaux, vaches cochons, et samba pour tout le monde ! ”



### LE PROGRAMME DES RÉ JOUISSANCES

14h : rassemblement en fanfare devant l'arrêt des bus  
 14h30 : départ du cortège vers la place des Arcades  
 15h45 : on brûlera la paille sur la place De Gaulle  
 16h15 : grand goûter  
 Le carnaval est organisé par les associations de parents d'élèves des écoles du Village et du Moulin Neuf. Pour toute précision, téléphoner au 04 92 94 02 64



## BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ DE L'APE DE L'ÉCOLE DU MOULIN NEUF AU STADE PIERRE BEL

“ Comme chaque année et pendant quatre jours au stade de football Pierre Bel, l'APE organise la Bourse aux vêtements printemps-été (adultes-enfants), jouets, vélos, livres, jeux vidéo, DVD, CD, matériel de puéricultrice... les lundi 2, mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 avril 2007. Tout le monde peut venir vendre et acheter à petits prix.

### DÉPÔT ET VENTE :

**lundi 2 avril à 10h30**

### VENTE :

**lundi 2 avril de 10h30 à 18h30 non stop**

**mardi 3 avril de 8h45 à 18h30 non stop**

**mercredi 4 avril de 9h à 18h non stop**

**jeudi 5 avril de 8h45 à 12h**

### RETRAIT :

**jeudi 5 avril de 12h à 14h.**

Les personnes devront coller une étiquette sur chaque article avec les quatre premières lettres de leur nom, la taille et le prix de vente et établir une liste récapitulative, sauf pour celles souhaitant faire don de l'intégralité de la vente à l'association (ceci afin d'éviter les embouteillages le matin du dépôt).

L'association gardera 30% sur les ventes. Cet argent permettra de participer au financement de

plusieurs projets et manifestations de l'école du Moulin Neuf (chaque année, l'APE finance entièrement le spectacle de Noël).

Les vêtements invendus et les gains devront impérativement être retirés le jeudi 5 avril entre 12h et 14h. Tous les vêtements restants seront distribués à des personnes et familles dans le besoin, ainsi qu'à des œuvres humanitaires. ”

**N'HÉSITÉZ PAS À ME CONTACTER :**  
 Florence Capuzzo 04 93 65 57 07.

# ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

## 1<sup>er</sup> COMITÉ DE LIGNES

La commune tient à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu répondre au questionnaire paru dans le Biot Infos du mois de janvier concernant la Ligne 21. Les nombreux retours témoignent de l'intérêt des usagers pour cette ligne.

Un écho des observations de chacun sera réalisé par la Conseillère Municipale Déléguée aux transports dans les discussions avec la Direction du Réseau Envibus.

Les personnes qui souhaiteraient encore répondre au questionnaire, sont invitées à l'adresser au Pôle Population et Vie Locale, accompagné si possible de leurs coordonnées.

Il est proposé à tous les Biotois de participer au premier Comité de Lignes qui se tiendra en présence de représentants du réseau Envibus de la Communauté d'Agglomération pour échanger sur le fonctionnement des lignes

régulières de transport.

L'ordre du jour de cette réunion portera sur le fonctionnement des lignes 7, 10, 11 et 21.

**Rendez-vous lundi 12 mars à 18h30, salle des Associations, Espace Vernante - 1er Comité de Lignes à Biot**

*La Conseillère Municipale Déléguée aux Transports*

## LES PARCS NATURELS DEPARTEMENTAUX

Depuis l'année 2000, le partenariat avec différentes associations a permis la mise en oeuvre d'actions d'éducation à l'environnement sur les parcs naturels départementaux.

Le programme permet à tous les publics de découvrir les richesses naturelles de notre environnement. Cette action de valorisation des parcs départementaux s'articule autour de trois axes : la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et la culture scientifique centrée sur le patrimoine.

**Renseignements : 04 94 12 79 52**  
Ligue de protection des oiseaux  
<http://paca.lpo.fr>

En cas de météo défavorable, appelez le 06 70 70 00 15 pour savoir si l'animation est maintenue.

### PARC DE LA VALMASQUE

**Mercredi 14 mars :**  
les oiseaux nicheurs - RDV à l'observatoire ornithologique.  
Un sentier de découverte accessible aux déficients visuels permet de découvrir les insectes méditer-

ranéens tout au long d'une balade aménagée de 1,8 km.

### PARC DE VAUGRENIER

**Mercredi 21 mars :** les oiseaux nicheurs

**Atelier :** 13h30-16h30 /

**Sortie :** 10h-12h

**RDV :** observatoire ornithologique

”



# VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

## CARTE BLANCHE AU PAYSAGE : CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

La deuxième édition du concours de maisons fleuries est organisée par la commune dans le périmètre du village. Plusieurs catégories permettront à tous de participer, que vous disposiez d'un balcon, d'une fenêtre, d'un décor floral sur la voie publique, d'un mur ou d'une façade entière. Cette année une catégorie « rue » est créée.

Le jury passera dans le village entre le 1er et le 11 mai 2007. La remise des prix aura lieu lors de l'inauguration de la manifestation Carte blanche au paysage, le samedi 19 mai à 11h.

**Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui et jusqu'au 27 avril 2007 :**

- en vous rendant à l'Office de tourisme de Biot
- par courrier adressé à l'Office de tourisme (46 rue Saint-Sébastien, 06410 Biot)
- ou par mail à l'adresse [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)

Veuillez envoyer les informations suivantes :

Nom – prénom  
Adresse - Téléphone



### Catégorie choisie :

- Fenêtres ou murs. (Précisez bien l'étage et la position de la fenêtre.)
- Balcons et terrasses
- Décor floral installé sur la voie publique : jardinières... (décrivez-le)
- Façades : immeubles collectifs

- (groupez vous avec vos voisins !) ou maison individuelle
- Rue (groupez vous avec vos voisins !)

Le règlement complet du concours, comprenant le plan du périmètre concerné, est disponible à l'Office de Tourisme, ou peut être demandé par mail à [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr).

## DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE

“ Merci aux commerçants pour leur participation aux fêtes de fin d'année : le village blanc, les vitrines décorées et aux responsables des animations :

- Concours de vitrines
- Hotte à gagner
- Fondue au chocolat
- Comédiens
- Chorale
- Jeux musicaux
- Père Noël
- Vin chaud et chocolat chaud.

Merci à la municipalité pour la réalisation du Calendrier de l'Avent, des spectacles de rues, les ateliers pour enfants, le spectacle de marionnettes et la campagne de communication (programmes, affiches, radios).

Toute cette énergie pour que le village s'anime aussi en hiver.

Mais pensons à 2007. Nous avons reçu une subvention de 20 000 €. Nous allons convoquer l'assemblée générale et mettre en place un programme pour l'année. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les

bienvenues. Mes remerciements à tous ceux et celles, bénévoles, qui nous ont aidés.

*Sylvie Momiron, présidente de l'association CAPL de Biot (Commerçants, Artisans et Professions Libérales)*

”



# SPORTS

## UNE JOURNÉE POUR S'AÉRER EN COMPAGNIE DU BIOT ATHLÉTIQUE CLUB RANDO!

“ Le 1<sup>er</sup> avril prochain, le Biot Rando organise son critérium annuel. Au fait, c'est quoi un critérium ? C'est un parcours qui est proposé et balisé par les organisateurs afin que personne ne se perde. Puis, chacun marche à son rythme : 15 km (accessible à tous, y compris aux enfants), 25 km (pour ceux qui randonnent régulièrement) et 35 km pour les sportifs (marche soutenue ou entraînement longue distance pour les coureurs). Chacun doit être autonome et emporte donc de quoi boire et manger. Les organisateurs ont prévu des « pauses » avec quelques boissons ou fruits. Pour plus d'informations, appeler Marcel au 04 92 94 08 72.

9<sup>e</sup> critérium pédestre de Biot – comptant pour le challenge Louis Trouchand du CDRP.

Inscription : parking de la Baume, à partir de 8h (5 € - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

**Départ à 8h30, parcours sport : 35 km**

**Départ à 9h, parcours randonneurs sportifs : 25 km**

**Départ à 10h30, parcours initiation le long de la Brague : 15 km**

Remise des diplômes et apéritif vin d'oranges à 17h30, place des Arcades.

Une coupe sera remise à l'association ou au club le plus représenté, au plus jeune garçon et à la plus jeune fille qui auront participé et deux lots seront tirés au sort par parcours. ”



### LE CALENDRIER DU MOIS

11 MARS 2007  
Vallée de L'Esteron  
Sigale – Cime de la Cacia  
Dénivelé env. 500 m Temps 5h

25 MARS 2007  
Vallée de la Bevera  
Col de Castillon – Le grand mont  
Dénivelé env. 950 m  
Temps 5h30



1<sup>er</sup> AVRIL 2007  
Fête de la Randonnée – Circuit de la Brague

## LES NOUVELLES DE L'US BIOT FOOTBALL

“ Que dire... Il y a deux semaines, je croyais que les seniors 1 et 2 mouillaient leurs maillots pour que le club puisse se sortir du classement qui ne reflète en rien leurs valeurs et voilà. Après le match nul contre l'équipe de Valbonne et la superbe victoire contre Saint Vallier (3 buts à 0), nous sommes retombés durement 5 buts à 0 contre Saint Sylvestre qui sont en tête du classement. Cela veut dire qu'il faut travailler, encore travailler et pour cela il faut venir à l'entraînement, ce qui n'est toujours pas le cas pour certains joueurs. Il ne faut pas rester sur ses acquis, car on ne le répètera jamais assez, il n'y a progression que

si on vient aux entraînements, ceci est valable pour toutes les catégories.

Il y a toujours de l'espoir pour les équipes seniors, ainsi que pour les jeunes (-13 ans et benjamins) qui sont en catégorie pré excellence. Il ne faut pas oublier que ces deux équipes ont une moyenne de 65/70 % de première année. Courage les garçons.

L'équipe qui progresse est celle des féminines, les résultats sont là et le milieu du classement est en vue. Les moins de 18 et moins de 15 ans sont toujours qualifiés pour les 1/8e de finale de la Coupe de la Côte d'Azur, ce qui est déjà remarquable.

Je tiens à m'excuser auprès de la

Verrerie de Biot car j'ai omis de la citer la dernière fois comme sponsor, alors qu'elle est notre supporter numéro un depuis des années. J'espère de tout cœur que vous serez nombreux à venir concourir de belote contrée ainsi que pour celui du tarot... Ils se dérouleront pour la belote le 10 mars à 20h au stade Pierre Bel et le 31 mars au même endroit pour celui du tarot.

Après le succès de la soirée salsa animée par notre cher Papa, il se pourrait qu'elle fasse des petits.

Le secrétaire Général,  
J. Leherisse

”

## VOUS AVEZ DIT YOGA ?

“ C'est décidé en 2007, je prends du temps pour moi !

Se détendre, respirer, s'étirer, retrouver équilibre, souplesse, vitalité et bonne humeur, à son rythme, c'est possible grâce au Hatha Yoga Traditionnel.

Les effets du yoga ne sont plus à prouver : des os plus solides, des muscles développés, des ligaments plus élastiques, des articulations plus fonctionnelles, une meilleure mobilité, de l'équilibre, de l'endurance, du souffle, un dos soulagé, une circulation sanguine activée, un système nerveux renforcé, un sommeil agréable, une vie sans

tensions ni stress inutiles et une grande stabilité intérieure.

Cette discipline ancienne permet peu à peu de réparer certains troubles physiques, d'acquiescer une excellente condition physique et mentale indispensable au bien-être de chaque jour pour être efficace, disponible et présent dans sa vie professionnelle, familiale, affective ou sportive.

En effet, de plus en plus d'entreprises, de sportifs et de médecins font appel à la pratique du yoga ou la conseillent, afin d'améliorer la mémoire, la concentration, se sentir en harmonie avec sa tête et son corps et atteindre ses objectifs

personnels dans la joie, la bonne santé et la sérénité ! Alors ce serait dommage de s'en priver ! ”

Lundi et jeudi : 12h30-13h30 / mardi et vendredi : 10h-11h  
Prenez ce moment pour vous !

Contactez :

Magali Morali (diplômée F.F.H.Y) au 06 83 81 10 01

Espace des Arts et de la Culture à Biot.

**Nouveau :**  
**Cours spécial femmes enceintes et cours individuels sur R.D.V.**

## VOUS ALLEZ VOUS MARIER...

“ ... et vous envisagez d'ouvrir le bal avec une valse, un tango ou une autre danse de votre choix mais vous êtes débutant(e) ou bien encore hésitant(e) dans la maîtrise des pas de cette danse... Danse & Mouvement vous propose

des cours particuliers à domicile, le soir ou le week-end.

Sylvie Salmon – 06 86 52 34 36  
– sylvie.salmon321@orange.fr  
www.danse-mouvement.com



## DOJO BIOTOIS

“ C'est avec plaisir que l'on a appris la sélection du jeune Vincent Vallée pour le tournoi cadets international de Dijon.

Déjà qualifié pour les championnats de France UNSS à Châtellerault, il fait un début de saison remarquable et enchaîne les podiums dans les rencontres nationales, en première division. Il vient de se classer 2e au tournoi de Poitiers, où les meilleurs français étaient présents.

Nul doute que l'on reparlera de lui dans la saison.

D'autre part, le dojo biotois s'enrichit d'un professeur de judo diplômé d'Etat en la personne de Caroline Arbelot qui vient rejoindre Philippe Vallée.

Celle-ci inculquera les valeurs morales et sportives du judo qu'elle a pu acquiescer après plusieurs années passées en équipe de France. De plus, elle possède un master en activités physiques et sportives, spécificité en pédagogie adaptée qui est un atout maître pour nos jeunes biotois.

### RÉSULTATS DES MINIMES :

**Antoine Giana se classe**

2<sup>e</sup> à Aix et 1<sup>er</sup> à Saint Raphaël

**Baptiste Auricoste se classe**

1<sup>er</sup> à Aix et 1<sup>er</sup> à Saint Raphaël

**Yann Monfort se classe**

5<sup>e</sup> à Saint Raphaël



## CARNET

### NAISSANCES

**Shania Loukil-Borras**

15 octobre 2006

**Ambre Parenté-Bevalet**

13 décembre 2006

**Lucille Dupire- - David**

21 décembre 2006

**Nolan Boudesocque**

4 janvier 2007

**Elias Boudesocque**

4 janvier 2007

**Ennio Giovanetti**

15 janvier 2007

# MENUS DES ÉCOLES MARS 2007



## ■ DU 05/03/2007 AU 09/03/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
concombre/citron œufs dur épinards/pdt/ béchamel yaourt aux fruits yaourt/biscuit	salade verte chili con carne cantafrais compote pain/fromage	taboulé boulette d'agneau courgettes bleu fruit pain/confiture	carottes râpées jambon blanc panisse tomme noire salade de fruits fruit/lait fraise	pizza poulet ratatouille petits suisses fruit fruit/barre de céréale



## ■ DU 12/03/2007 AU 16/03/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade verte quenelles/sce tomate haricots verts fromage blanc biscuit	céleris mayonnaise tomates farcies blé cantal fruit	saucisson/salade omelette nature purée de carottes/ PDT yaourt gâteau riz+fruit	salade de tomates blanquette de poisson riz île flottante	salade Péruvienne sauté de dinde choux fleur camembert fruit



## ■ DU 19/03/2007 AU 23/03/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
macédoine/ mayonnaise rôsbif courgettes yaourt banane	salade de pâtes paupiette de veau poêlée de légumes babybel fruit	poireaux vinaigrette palette à la diable PDT vapeur fromage blanc fruit pain/fromage	<i>repas Bio</i> carottes râpées cuisse de poulet PDT/haricots verts crème chocolat/ biscuits	salade verte gigot d'agneau flageolet bombel poire sce chocolat



## ■ DU 26/03/2007 AU 30/03/2007

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
crêpe au fromage roti de porc brocolis petits suisses fruit	salade verte cassoulet au canard yaourt nature fruit	endive/emmental steak de bœuf carottes tarte aux fruits pain+chocolat	chou rouge poulet basquaise frites fromage blanc confiture	salade de haricots-verts filet de poisson à l'oseille riz st nectaire fruit



### Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

# INFOS PRATIQUES

## PAROISSE NOTRE-DAME DE LA SAGESSE

Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot, Place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h tel/fax : 04 93 65 00 85

Un site à consulter : [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)

**Messe chaque mercredi à 12h15  
Et chaque dimanche à 18h**

Stage de sculpture animé par Dominique Kaepelin, maître du retable de la Résurrection à l'église saint Paul des Nations à Sophia :

**du 2 au 6 mars**

**THÈME** : étude anatomique et recherche de transparence du portrait

**LIEU** : Centre Paul VI – avenue G. Pompidou – accès 12 – Sophia Antipolis

**Renseignements et inscriptions** : Christel Gary, 04 93 12 05 90 [christelgary@free.fr](mailto:christelgary@free.fr)

Parcours Alpha en soirée, formation pour tous, concernant les points principaux de la foi chrétienne. Un

repas convivial, un exposé puis un temps d'échange, chaque mercredi de 19h30 à 22h, à partir du **14 mars 2007**.

**LIEU** : Centre Pastoral Paul VI – av. Geoges Pompidou – accès 12 – Sophia Antipolis

**Renseignements et inscriptions** : paroisse 04 93 65 77 01, Marie-Noëlle Oger : 06 15 06 08 62 père Jean-Hubert Thieffry : 04 93 65 77 06

**15 mars à 20h** Rendez-vous des cinéphiles à Sophia, film et débat

**24-25 mars 2007** au Foyer de Charité de Roquefort les Pins, un week-end : « Communiquer en couple », organisé par la Fraternité Cana. Prise en charge des enfants.

**Renseignements et inscriptions** : Pierre et Véronique Plantin 04 93 42 16 01

[plantin.pierre@wanadoo.fr](mailto:plantin.pierre@wanadoo.fr) ou Fabrice et Elisabeth Bégoles : 04 93 42 08 79

**24-25 mars 2007**, week-end « fiancés »

**Renseignements** : Bruno et Claire-Marie Masson : 04 93 40 23 09

**24 mars** à 18h00 prochaine « Messe academy », messe animée par les jeunes

**Eucharistie et bénédiction des Rameaux, 1<sup>er</sup> avril 2007** à 11h00 à Biot

Veillée pascale le **samedi 7 avril** à Sophia Antipolis, l'heure est à préciser : consulter le site [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)

**Dimanche 8 avril**  
**Jour de Pâques**

**9h30 Valbonne**  
**Eucharistie de la Résurrection**

**11h Biot**  
**Eucharistie de la Résurrection**

**11h Sophia Antipolis**  
**Eucharistie de la Résurrection**



## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE DE BIOT

#### ■ STANDARD

04 92 91 55 80  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h

#### ■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90  
04 92 91 55 91  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h  
[dgs@biot.fr](mailto:dgs@biot.fr)

#### ■ PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70  
[ccas@biot.fr](mailto:ccas@biot.fr)

#### Logement emploi

04 92 91 59 75  
[vie-sociale@biot.fr](mailto:vie-sociale@biot.fr)

#### Mission locale

04 92 91 59 76

#### Avie

04 93 65 29 88

#### Assistante sociale

04 92 91 59 79

#### Petite Enfance

04 92 91 59 80  
[petiteenfance@biot.fr](mailto:petiteenfance@biot.fr)

#### ■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h  
[cabinet-maire@biot.fr](mailto:cabinet-maire@biot.fr)

#### ■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95  
04 92 91 55 74  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h

#### Communication

[infos@biot.fr](mailto:infos@biot.fr)

#### Espace des Arts

04 93 65 07 02  
Fax : 04 93 65 73 77  
Lundi : 14h à 18h  
Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h  
Mercredi : 9h à 20h  
Samedi : 9h30 à 16h30  
Fermé pendant les vacances scolaires  
[eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr)

#### Service Jeunesse

04 93 33 86 27  
[jeunesse@biot.fr](mailto:jeunesse@biot.fr)

#### Inscriptions activités

04 92 91 55 80  
[ctl@biot.fr](mailto:ctl@biot.fr)

#### Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99 (tél et fax)  
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30  
Mercredi : 9h30 à 18h  
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h  
[bibliotheques@biot.fr](mailto:bibliotheques@biot.fr)

#### Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54  
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30  
Mercredi : 9h30 à 18h30  
Samedi : 9h30 à 12h30  
[bibliotheques@biot.fr](mailto:bibliotheques@biot.fr)

#### Espace Multimédia

04 93 74 58 69  
[espacemultimedia@biot.fr](mailto:espacemultimedia@biot.fr)

#### ■ FINANCES

04 92 91 55 94  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 18h  
[finances@biot.fr](mailto:finances@biot.fr)

#### ■ POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66  
Fax : 04 93 65 01 12  
[police-municipale@biot.fr](mailto:police-municipale@biot.fr)



## PETITES ANNONCES

### OFFRES D'EMPLOI

• Cherche personne pour ménage sur Biot : 6 à 8 h / semaine. Tél : 06 61 91 09 03.

• Cherchons assistante maternelle agréée secteur Saint-Philippe - Chèvre d'Or pour petite fille de 10 mois tous les jours sauf mercredi à partir de septembre 2007 + petit garçon de 4 ans en périscolaire (scolarisé E. Olivari).  
Tél. 04 93 65 54 08 - 06 64 61 31 36.

• Cherche femme sérieuse pour heures ménage repassage 3 à 4 h/semaine. 06 13 58 00 20.

• Cherche personne de confiance pour 4h de ménage quartier la Rine. Paiement par chèque emploi service uniquement.  
04 93 65 73 27 ou 06 73 52 31 29.

• Cherche homme petit entretien jardin + bricolage. 04 93 65 73 74.

### DIVERS

• Urgent cherche F3 sur Biot et environs.  
04 93 65 56 09 - 06 20 44 63 98.

• Cherche F4 sur Biot et environs.  
06 71 68 20 03.

• A vendre banquette en cuir 300 euros, longueur : 2,60 m, largeur : 1,40 m, profondeur : 74 cm  
Vendu avec armature en rotin + une peau de vachette de remplacement. Pièce unique - fabrication artisanale (possibilité de livraison).  
Contacter au 06.26.63.54.41

• Perdue dans le village un labrador noir femelle de 7 ans, collier gris (croc's coupés).  
06 33 85 76 83.

### ACHATS-VENTES

• Vends grand parc Neonato bon état 50 €, poussette Quatro tour de luxe de Graco quasi neuve avec cosi 200 €, stérilisateur à gaz 15 € biberons offerts. Tél : 04 93 00 04 76 - 06 98 46 81 19.

• Vends brebis avec agneaux  
04 92 94 05 42

• A vendre canapé provençal 2 places + 2 fauteuils + 1 pouf style de Tonge. Très bon état. 900€.  
04 93 65 12 97.

• A vendre téléphone mobile Siemens ; 2 paires de ski : 1,68 m (Rossignol) et 1,90 m (Salomon) ; 1

lit 90X190 cm (FLY) avec un sommier en lattes.

Contact : 04 93 65 33 79

• Vends débroussailleuse pro Echo SRM5000 équipement complet sous garantie, état neuf facture valeur 760 € vendu 450 € ; 4 pneus neige sur jantes pour Cléo/Mégane 150 € tél : 04 93 65 09 63 (heures bureau) - 06 16 94 34 53

• Recherche poussette 3 roues, récente, Red Castle, composée - si possible - du siège auto & de la poussette-canne (idéalement avant juillet), chambre enfant Vibel, récente. 06.14.65.94.22

• A vendre collection actuelle Jacadi : décoration de chambre « Crabes & Coquillages » composée de la Gigoteuse T1, de la couette-édredon et de la frise ; collection 2003-2004 Jacadi : décoration de chambre «Au pays de la Savane» composée de la Gigoteuse T1, de la couette-édredon, du mobile, du boulier-trapèze et de la frise, tous ces éléments étant en très bon état.

Le tout d'une valeur d'achat de 400 €, et d'un prix de cession non fixé et à débattre...

Pour tous renseignements,  
06 14 65 94 22.

### ■ GENDARMERIE

04 93 65 22 40

### ■ PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76

du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
pole-population@biot.fr

### Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
04 92 91 55 81  
etat-civil@biot.fr

### Office de tourisme

04 93 65 78 00  
04 93 65 78 04  
tourisme@biot.fr

### FISAC

04 93 65 78 08  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
9h à 12h - 14h à 18h  
fisac@biot.fr

### ■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84 /85 /86  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
drh@biot.fr

### ■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21  
Fax : 04 93 65 53 54

### Services techniques

04 93 65 12 21  
techniques@biot.fr

### Urbanisme

04 93 65 12 21  
urbanisme@biot.fr

### ■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 10  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
pole-education@biot.fr

### Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

### Service des Sports

04 92 91 52 11  
sports@biot.fr

### Régie des cantines

04 92 91 52 12  
04 92 91 52 13

### CLSH Olivari

04 92 38 07 60  
Fax : 04 92 38 17 19

### ■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

#### Ecole Olivari

Maternelle : 04 92 38 17 16  
Primaire : 04 92 38 17 17

#### École Saint Roch

Maternelle : 04 93 65 05 88  
Primaire : 04 93 65 05 82

#### École Moulin Neuf

Maternelle : 04 93 65 53 24  
Primaire : 04 93 65 53 23

#### École Langevin

04 93 65 12 81

#### Collège de l'Eganaude

04 97 23 42 20

#### Collège Niki de Saint Phalle

04 92 91 51 30

#### Centre International de Valbonne

04 92 96 52 00

#### Lycée de Valbonne Sophia Antipolis

04 97 97 33 00

### ■ SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES

Incendie, Accident 04 93 65 17 18  
Fax : 04 93 65 02 24

### ■ URGENCES MÉDICALES 15

### ■ LA POSTE

04 93 65 11 49

# AGENDA



- Les 3 et 4 mars** Journées portes ouvertes au Musée d'histoire et de céramiques biotoises
- Jeudi 8 mars** CCAS : thé dansant  
Comité des Fêtes : sortie repas pour la Journée de la femme
- Samedi 10 mars** Concours de belote contrée, stade P.Bel à 20h
- Dimanche 11 mars** BAC Rando : vallée de L'Estéron
- Lundi 12 mars** Exposition et découverte du Robot Erectus, à partir de 10h à l'Espace des Arts et de la Culture.  
Rencontre/Conférence sur le thème de l'art et du multimédia, à partir de 18h à l'Espace des Arts et de la Culture.  
Transport 1<sup>er</sup> comité de lignes, salle des associations à 18h30
- Mardi 13 mars** Permanence de la société crématiste en mairie, de 15h à 17h  
Atelier d'illustration adultes, Bibliothèque George Sand, de 20h à 22h
- Mercredi 14 mars** Spectacle de danse « Azimuth » - Le Hublot (Nice) à l'Espace des Arts (en partenariat avec l'Espace Multimédia), à 19h30
- Samedi 17 mars** Carnaval à Olivari, dès 9h30  
Carnaval des écoles dans les rues du village, à 14h  
Concert Rétina de bienfaisance à l'église, à 20h
- Mercredi 21 mars** Spectacle « Les chaussures de Madame » Anne-Laure Demesmay, Bibliothèque St Exupéry, à 16h

# BLOC-NOTES

- Les 1<sup>er</sup> et 15 mars** Permanence de l'architecte conseil aux services techniques, sur rdv au 04 93 65 12 21, de 9h30 à 12h30
- Les 1<sup>er</sup> et 15 mars** Permanence de l'opération façades aux services techniques, sur rdv au 04 93 80 76 26, de 10h à 12h
- Du 12 mars au 13 avril** Enquête publique sur le PPRIF. Réception de vos remarques à la mairie de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf samedis, dimanches et jours fériés.
- Du 20 mars au 14 mai** Exposition de photos de l'artiste Céline Guesdon, Espace Multimédia
- Du 5 au 24 mars** Printemps des Poètes et Semaine de la langue française, bibliothèques
- Jusqu'au 25 mars** « Sortez du cadre » Michel Collet et Jean-Claude Laporte, exposition proposée par le service culturel à l'Office de Tourisme
- Du 5 au 18 mars** Printemps des Poètes
- Du 10 au 20 mars** Semaine de la langue française « les mots migrants » organisée dans les bibliothèques
- Les 13, 14 et 16 mars** Inscriptions scolaires 1<sup>ère</sup> année de maternelle enfants nés en 2004, de 9h à 12h, salle des associations

- Jeudi 22 mars CCAS : loto gratuit au foyer
- Vendredi 23 mars Cinéma à l'espace des arts, « Arthur et les Minimoys », à 20h30
- Samedi 24 mars Comité de lecture adultes, Bibliothèque Saint Exupéry, de 10h30 à 12h  
Atelier d'écriture, Bibliothèque George Sand, de 15h à 17h
- Dimanche 25 mars Concentration Pantani, Vélo Sprint Biotois, place de Gaulle  
BAC Rando : vallée de la Bévéra
- Lundi 26 mars Permanence du commissaire enquêteur pour vos remarques sur le PPRIF à la mairie de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- Mardi 27 mars Atelier d'illustration adultes, bibliothèque George Sand, de 20h à 22h
- Mercredi 28 mars Conseil Municipal, salle des associations, à 20h
- Samedi 31 mars Concours de Tarot, stade P.Bel, à 20h
- Les 30 et 31 mars Théâtre « Retour de Madison », Espace des Arts, à 20h30
- Dimanche 1<sup>er</sup> avril Fête de la randonnée  
Théâtre « Retour de Madison », Espace des Arts, à 15h30
- Mercredi 4 avril Permanence du commissaire enquêteur pour vos remarques sur le PPRIF à la mairie de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30
- Vendredi 13 avril Permanence du commissaire enquêteur pour vos remarques sur le PPRIF à la mairie de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30



- Du 19 février au 26 mai** Concours d'écriture poétique, bibliothèques
- Du 13 au 16 et Du 20 au 23 mars** Inscriptions pour les premières années de maternelle, salle des associations
- Les 15 et 21 mars** Inscriptions scolaires 1<sup>ère</sup> année de maternelle enfants nés en 2004, sur rendez-vous au 04 92 91 52 17
- Les 20, 22 et 23 mars** Inscriptions scolaires 1<sup>ère</sup> année de maternelle enfants nés en 2004, de 14h à 17h, salle des associations
- Du 26 au 30 mars** CLSH enfants et ados, salle des associations, 17h à 19h
- Du 2 au 5 avril** Bourse aux vêtements d'été au stade P.Bel, organisée par l'APE du Moulin Neuf
- Tous les lundis** Permanence du conciliateur en mairie de 14h à 17h, sur rdv
- Tous les mardis** Marché hebdomadaire, Biot village de 8h à 13h
- Tous les mercredis** Permanence de la sécurité sociale, en mairie de 13h30 à 16h
- Tous les jeudis** Visite commentée gratuite du village à 15h, par l'Office de Tourisme
- Jusqu'au 27 avril** Inscriptions au concours de maisons fleuries
- Jusqu'au 30 avril 2007** Exposition des céramiques de Fernand Léger au Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises


# 9<sup>e</sup> Printemps des Poètes

5 > 24 mars

2007

Lettera amorosa  
le poème d'amour

à Biot



Tu es mon amour depuis tant d'années  
Dit l'ombre à la lumière  
Et la lumière à l'ombre  
Sans toi je ne suis rien

N. Huston

le  
PRINTEMPS  
des  
POÈTES